

# RÉTROSPECTIVE 2021-2025

CONSEIL NATIONAL DU NUMÉRIQUE

## Le dialogue avant toute chose

Pendant près de 15 ans, le Conseil national du numérique a accompagné la société et le gouvernement dans la transition numérique. Depuis février 2021, il s'est attaché à poser un regard, indépendant, interdisciplinaire, lucide et ouvert sur notre relation au numérique.

En s'appuyant sur l'implication sans faille de ses membres, sur son secrétariat général et sur la mobilisation de plusieurs centaines de personnes, le Conseil a produit près d'une vingtaine de travaux de grande envergure, lancé un nouveau programme de débats permanents, amorcé les Cafés IA, restitué une centaine d'entretiens, créé une lettre hebdomadaire, pris la parole tous les jours en moyenne, organisé de nombreux événements... Un grand merci à toutes les personnes qui ont accordé de leur temps dans une période parfois très mouvementée.



Ensemble, nous avons convergé vers une conviction forte : pour faire l'objet d'une appropriation massive et ouvrir sur les évolutions sociétales les plus fructueuses, les technologies numériques doivent être un objet de débat permanent. Il s'agit de la clef d'entrée probablement la plus opportune vers l'appropriation des évolutions technologiques, l'engagement de réels progrès sociaux et l'enrichissement de notre démocratie.

Alliant le dire au faire, nous n'avons eu de cesse de faire vivre ce débat. Nous avons fait circuler les idées et initiatives qui participent à cette dynamique à travers notre site – entièrement refait – où sont publiées de nombreuses ressources à disposition du plus grand nombre. À travers l'ensemble de nos démarches et travaux, nous avons accompagné, organisé ou participé à près d'un millier de rencontres, ateliers,

événements à travers la France en partenariat avec d'autres institutions, associations et missions. Avec *Itinéraires numériques*, nous avons construit et conduit une démarche exploratoire inédite pour une administration en inscrivant dans son action et de manière permanente une posture d'écoute et d'échange autour d'un rapport sensible à la technologie mettant en avant ceux qui font. La méthode est devenue un message en soi.

Ces travaux nous ont permis d'identifier de nombreuses propositions que nous avons alors disséminées auprès des institutions, des organisations et du grand public. Beaucoup d'entre elles embarquent de véritables révolutions dans la façon de penser nos activités et nos façons de faire société. Toutes portent en elles l'idée que l'opportunité qui est devant nous n'est pas tant numérique que sociale. Le numérique nous donne alors l'occasion de repenser les liens qui nous unissent et de les mettre au service du progrès social. Car les questions posées par le numérique s'inscrivent dans un cadre social, politique et économique déterminé qu'il convient d'interroger. En cela, les technologies sont nécessairement réflexives : elles invitent à nous pencher sur nos manières d'agir dans toutes les sphères de nos existences.

C'est pourquoi nous encourageons à perpétuer cette dynamique de débats permanents portée par un socle de pensée solide et au-delà, à aller vers la constitution d'un véritable service public pour une éducation populaire au numérique. Cette ambition s'est traduite par l'inauguration de la démarche Café IA dont la structuration a été confiée au Conseil par le président de la République en mai 2024. Au-delà de cette phase de structuration, Café IA vise à fédérer, soutenir, promouvoir et rassembler de manière pérenne les initiatives de débats et de partage de connaissances sur l'IA et le numérique, en vue de la constitution d'une démocratie technique de proximité nourrie et sans cesse enrichie par le plus grand nombre.

A l'heure où les bouleversements technologiques percutent le quotidien de toutes les populations de par le globe, à l'heure où les situations se tendent parfois toujours plus, garder des espaces de réflexions libres et indépendants est probablement une gageure mais un fait absolument indispensable. Nous ne pouvons que souhaiter le plus grand succès à nos successeurs dans la mission qu'il se donneront et leur apporterons tout notre soutien dans la poursuite de réflexions qui se doivent, au vu des enjeux auxquels nous faisons face, d'être toujours plus collectives et ouvertes.

Françoise Mercadal-Delasalles et Gilles Babinet  
Coprésidents du Conseil national du numérique

# Table des matières

Le Conseil en faits et en chiffres .....	5
Engager une conversation permanente .....	13
Explorer notre relation au numérique.....	41
Accompagner les pouvoirs publics .....	67
Soutenir les communs numériques.....	77
Les outils au service des idées.....	85
Le Conseil .....	93

# Le Conseil national du numérique

## en faits et en chiffres

de février 2021 à mai 2025

### **Partager les idées**

**18 travaux d'envergure** (ouvrages, dossiers, rapports, feuilles de route, actes)

**Cénum, la lettre d'information hebdomadaire** du Conseil (30 pages d'analyses par mois, +15 000 abonnés)

**Une présence publique ou médiatique quotidienne**

**Deux entretiens par mois** de personnalités extérieures

**Refonte** du site Cnumerique.fr

### **Nourrir le débat**

**Itinéraires numériques** puis **Café IA**, la démarche nationale et citoyenne de mise en débat et de partage de connaissances sur l'IA comptant :

- . 1 café IA organisé par jour
- . Aux 4/5 en dehors de Paris
- . + de 100 organisations partenaires
- . + de 10 000 participants en un an
- . Création de Cafeia.org (30 pages web de conseils, formats d'animation, ressources pédagogiques, etc.)
- . 4 modules pédagogiques thématiques

### **Construire collectivement**

**Deux localités couvertes par semaine**

**Un évènement national par an**

**Une mission de dimension nationale par an**

**Animation des comptes** LinkedIn (+17K) et Mastodon (+2K)

**55 000 euros** de frais annuels de fonctionnement

# Temps forts 2021-2025

## 2021

### FÉVRIER

Installation  
de la mandature

### AVRIL

Publication d'une version  
abrégée du dossier « Pour  
un numérique au service  
de la construction  
des savoirs.  
De l'information  
à la capacitation »

### JUIN

Publication du dossier  
« Récits et contre-récits.  
Itinéraire des fausses  
informations en ligne »

## 2022

### JANVIER

Publication du dossier  
« Votre attention s'il vous  
plaît ! Quels leviers face à  
l'économie de  
l'attention ? »

### FÉVRIER

Publication de l'ouvrage  
« Civilisation numérique.  
Ouvrons le débat » et  
événement de lancement

### MAI

Lancement de la  
démarche Itinéraires  
numériques

## 2023

### JANVIER

Ateliers du  
CNR Numérique

### MAI

Lancement du nouveau  
site internet  
Publication de l'ouvrage « Itinéraires  
numériques.  
Le temps du débat »

### JUIN

Transmission  
des feuilles de route  
issues du CNR  
Numérique

### MAI

Le président de la République  
confie au Conseil la mission de  
structurer la démarche Café IA,  
afin de soutenir le débat,  
l'expérimentation et le partage  
de ressources pédagogiques sur  
l'IA

### SEPTEMBRE

Publication de l'ouvrage « Éveil à la  
vie affective, relationnelle et  
sexuelle. Donner le pouvoir d'agir »  
Lancement du site Cafeia.org

## SEPTEMBRE

Publication d'une série de notes sur le thème « De l'expression à l'action, la démocratie à l'épreuve du fait numérique »

## OCTOBRE

Événement « Démocratie et fait numérique : de l'information à l'action » réunissant acteurs publics et monde de la recherche

## NOVEMBRE

Publication du dossier « Billets et jetons, la nouvelle concurrence des monnaies »

## OCTOBRE

Publication du numéro du 1Hebdo réalisé en partenariat avec l'IGN

Publication du rapport issu de la « Mission exploratoire sur les métavers »

## NOVEMBRE

Lancement du Conseil national de la refondation Numérique

## DÉCEMBRE

Publication du dossier « Travailler à l'heure du numérique. Corps et machines »

# 2024

## SEPTEMBRE

Publication des feuilles de route issues du CNR Numérique

## FÉVRIER

Publication de la note « Cultiver la richesse des réseaux »

## MARS

Publication de la note « De la recommandation algorithmique privée aux pratiques citoyennes et contributives : assurer nos libertés à l'ère de l'intelligence artificielle »

# 2025

## FÉVRIER

Sommet de l'IA :

- IA : la voie citoyenne au et avec le CESE
- Participation à la journée compar :IA à la BNF
- Tribunal pour les générations futures « Y a-t-il une IA pour sauver la planète ? » dans l'amphithéâtre Richelieu de La Sorbonne avec 8 institutions partenaires
- Évènement sur l'ouverture des réseaux sociaux à la Climate House

# Le numérique comme opportunité de penser et enrichir nos liens sociaux

Quelles idées majeures et principes d'action retenir après quatre ans de travaux ? Six points fondamentaux doivent d'après nous guider, dans le futur, la pensée autour du numérique. Tous convergent vers un enjeu sociétal majeur : notre capacité individuelle et collective à choisir la relation aux outils numériques que nous voulons et, par ricochet, notre capacité à garantir un dialogue sur des questions cruciales.

- **Le cœur de la révolution que nous vivons réside dans la reconfiguration de nos liens sociaux.** Le numérique nous offre l'opportunité de repenser et de protéger les liens qui nous unissent. Interroger notre manière de faire société ensemble peut nous permettre de penser et d'agir sur les modèles proposés par certaines technologies et d'encourager le recours à d'autres.
- Notre rapport aux outils numériques et le rôle qui leur est donné sont déterminés par un cadre social, politique et économique. Agir sur ces déterminants non numériques est nécessaire. Pour cela, **le dialogue et l'écoute sont à promouvoir comme principes premiers, que ce soit dans la conduite des affaires publiques ou dans le cadre de nos relations sociales au sens large.**
- La puissance acquise par certaines entreprises du numérique a un impact fort sur nos facultés à apprendre et comprendre autant que sur la cohésion du collectif. Plutôt qu'un dessaisissement du pouvoir d'agir de la puissance publique, **la poursuite du progrès social passe par le renforcement de nos structures démocratiques.** Ce qui peut intervenir tant par le recours accru au débat que par la participation directe des citoyens à l'action publique.
- Les questions posées par le numérique et les inquiétudes qu'il génère sont nécessairement réflexives et invitent plus globalement à interroger nos manières d'agir dans toutes les sphères de nos existences. Le numérique n'est ni la seule cause ni la seule réponse aux enjeux auxquels nous faisons face. **Il invite à penser la transformation de nos espaces et de nos modes de vie.**
- De nombreux acteurs agissent au quotidien pour faire émerger une autre culture numérique qui permette de continuer à faire société à travers le pays. Entre passion, impact réel et difficultés quotidiennes,

c'est leur activité qui permet à un grand nombre de personnes d'envisager un rapport apaisé aux outils technologiques. **Pour soutenir ces actions, nous devons passer d'un esprit vertical et descendant de délégation de service public à une logique de confiance inscrite dans une permission de service public.**

- Qu'il s'agisse de débattre de régulation ou de nos usages du téléphone en famille, les personnes rencontrées partagent l'envie de comprendre, de débattre et de faire entendre leur voix sur ces sujets. **Pour accueillir cette dynamique, une posture d'écoute permanente et d'animation d'échanges et de dialogues en tous lieux, coordonnée à l'échelle nationale mais conduite de manière décentralisée, s'avère nécessaire.**

# Arpenter le monde en bonne compagnie

*Hommage à Dominique Pasquier*



« Bonjour, j'ai fait beaucoup de changements... »

Travailler pour Dominique, pour la diffusion de ses idées, de ses travaux, de ceux de ses équipes, c'était mêler la fascination face au savoir, la peur de notre propre ignorance et l'humilité à l'idée du travail restant à accomplir pour arriver à l'expression de quelque chose qui se rapproche de ce qui est.

Écouter Dominique, c'était avoir accès à une compréhension du monde inaccessible auparavant. Une partie du monde seulement, celui du terrain de ses enquêtes au-delà desquelles il n'était pas question de s'aventurer au risque de porter atteinte à la rigueur du travail sociologique et de s'attirer des foudres toujours pleines de tendresse.

Nous étions avides des échanges que Dominique nous offrait car ils nous permettaient de comprendre un peu plus ce qui se jouait sur le terrain. Pas le terrain de la personne que l'on doit convaincre mais celle qu'on prend le temps d'écouter. Hâtifs d'en tirer des grands messages et généralisations, elle nous ramenait à l'analyse sous forme d'orfèverie. « Il n'y a pas de généralités. » Nous entrions alors dans une dialectique entre volonté de partage au plus grand nombre et rigueur de l'analyse scientifique. Dominique seule en avait les clefs.

À une époque où il est beaucoup question de déconstruction, Dominique Pasquier déconstruisait les croyances et les faux-semblants en entrant dans les détails et en menant l'enquête. Être dans le fond du sujet et apporter une juste lecture du terrain prend du temps et requiert de la nuance mais aide à comprendre comme nul autre. « Le tout est de ne pas tomber dans des discours idéologiques, mais d'aller voir les pratiques et d'enquêter. »

Comprendre par exemple combien l'ordinateur a été un objet d'intimidation et comment le mobile est devenu un outil d'intimité. « On en revient au symbolique de l'outil. » A partir de là, ce qui peut sembler comme une évidence mais n'est une vérité qu'après un travail de fond, on comprend beaucoup de choses que les politiques publiques n'ont pas encore actées. « Il faut coller au plus près des pratiques pour concevoir des politiques publiques adaptées. »

Comprendre aussi que les vidéos en ligne peuvent être un terrain d'apprentissage « par la bande », que la classe emporte quelque chose que les plateformes en ligne peuvent briser. Mais gare à vous si vous vouliez en tirer la moindre conclusion généralisante. Non, tout dépend des publics et des usages, qui peuvent encore s'inscrire dans les tendances latentes et discriminantes que la société charrie comme des lames de fond.

Comprendre enfin ce qui se joue sur le terrain au-delà du numérique : « Dans ce matériau [celui sur lequel L'Internet des familles modestes est fondé], on en apprend aussi sur la crise du couple dans les milieux ruraux avec la mauvaise cote de l'homme peu qualifié à la campagne où il y a un phénomène de célibat subi bien tracé d'ailleurs par les statistiques de l'INSEE. Dans les groupes Facebook, ces célibataires malgré eux déversent un flot d'angoisse et de misogynie, qui correspond à une situation de détresse repérable statistiquement puisque le taux de célibat des hommes non diplômés en milieu rural est très élevé. » C'était près d'une décennie avant que le terme d'Incel se diffuse dans le débat public. La sociologie pour voir ce qui est et anticiper ce qui vient.

Avec Dominique, nous pouvions naviguer dans la complexité du monde. Là où cette complexité peut terrifier si elle n'est pas digérée. Dominique nous offrait le chemin pour l'arpenter avec toute sa chaleur, avec ses clopes pendant les visios, avec ses coups de gueule en plénière. Arpenter aussi partout en France, toujours partante pour les déplacements, pour voir et

constater sur le terrain. Dominique était une formidable partenaire de route, bienveillante, enthousiaste et exigeante.

Cette rigueur mêlée à tant de sympathie était rassurante, non pas pour nous laisser bercer, mais pour nous permettre de nous mobiliser et mieux comprendre la situation des travailleurs. Dominique nous mettait en marche, à nous ensuite d'avancer.

Nous étions plus grands à tes côtés, Dominique. Nous n'avons pas forcément été à la hauteur de tes attentes. Nous aurions aimé travailler sur les questions de genre comme tu le souhaitais. On ne l'a pas fait, ou pas assez. « J'espère qu'il y aura d'autres études sur les populations populaires, car la démocratisation du numérique les a complètement touchées. Il ne faut pas lâcher cette piste des différences sociales dans l'appropriation numérique. C'est clef. On connaît beaucoup de choses sur les classes supérieures, mais pas sur ces catégories de population. Il faut combler ce déficit. » La recherche est un flambeau que d'autres devront porter dans les tourments de l'époque et de celles à venir. C'était un bonheur de t'avoir parmi nous.

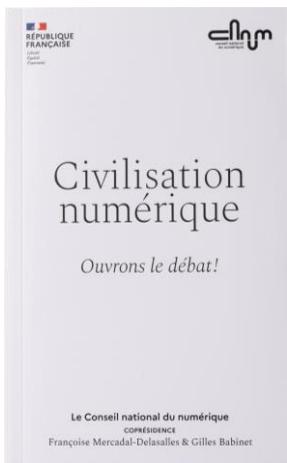
Voici une liste de quelques contributions de Dominique Pasquier aux travaux du Conseil :

- [\*Pour un numérique au service de la construction des savoirs\*](#), mai 2021.
- [\*Retour sur le lancement de Civilisation numérique. Ouvrons le débat !\*](#), Dominique Pasquier « L'éducation est-elle condamnée à être réduite à la forme scolaire ? », mars 2022.
- [\*Travailler à l'heure du numérique. Corps et machines\*](#), décembre 2022.
- [\*Déplacement à Nancy, échanges autour des exosquelettes et des systèmes robotisés\*](#), janvier 2023.
- [\*ASDN #46 – Coincés dans Zoom, échange avec Hubert Guillaud & Dominique Pasquier\*](#), septembre 2023.
- [\*NEC 2023 - Que nous apprennent vraiment les youtubeurs ?\*](#), avec Dominique Pasquier et Quentin Guillotte, décembre 2023.

*Les extraits ci-dessus sont issus d'un entretien conduit dans le cadre des activités du Conseil en mars 2021.*

# **Engager une conversation permanente**

# Civilisation numérique. Ouvrons le débat !



Afin de porter et d'encourager au débat sur notre relation au numérique, le Conseil a rassemblé dans *Civilisation numérique. Ouvrons le débat !* le fruit d'une partie de ses réflexions conduites dès 2021.

Paru en février 2022, cet ouvrage prend pour point de départ la façon dont les crises écologique, sanitaire et sociétale nous renvoient aux mutations portées par le numérique. Le numérique a joué un rôle important dans l'émergence des perturbations qui nous traversent individuellement et collectivement. Mais nous sommes convaincus qu'il peut également avoir un rôle fondamental dans leur résolution.

## Le numérique n'est pas seulement un moyen mais également un milieu

Afin de favoriser ces résolutions, le numérique doit être pensé non plus comme un moyen, mais bien comme un *milieu*, dans toute sa complexité et dans toutes ses dimensions. La technologie n'est ni bonne ni mauvaise, mais elle n'est pas neutre non plus : loin d'être de simples outils techniques, les plateformes et les algorithmes sont des produits historiques porteurs de projets et de valeurs politiques et qui ne cessent d'évoluer dans le temps, configurant les usages et bouleversant le fonctionnement traditionnel des sociétés humaines. Comprendre les enjeux psychiques, sociaux et épistémiques de ces transformations technologiques est indispensable pour parvenir à adopter cette mutation, et non à s'y adapter simplement.

## Le numérique est notre affaire à tous

La conviction que nous avons portée est que le numérique est l'affaire de la cité, notre affaire à tous. Les discussions autour du numérique doivent sortir des seules officines d'experts et prendre toute leur place dans le débat public. Dans cet ouvrage, le Conseil recommande de « politiser » le numérique pour en faire un outil approprié par tous, au service d'un avenir commun.

Faire des mutations numériques des sociétés un enjeu politique, un enjeu de débat, de controverses, de recherche et de réflexion qui implique les représentants politiques et les citoyens est essentiel. Être ambitieux pour pouvoir formuler de vrais choix, agir et ne pas simplement « être agis » dans l'univers numérique. Politiser le numérique, pour statuer collectivement et démocratiquement sur les choix de société que nous voulons à l'ère numérique.

Sortant de l'alternative entre solutionnisme technologique et technophobie, nous pensons que les humains ont la capacité d'utiliser les outils numériques pour construire un avenir commun désirable, dépassant le seul intérêt de quelques acteurs privés monopolistiques ou de quelques États despotiques. Nous pensons qu'il est possible de tourner ces technologies vers le développement de politiques d'intérêt général, qu'il est possible de faire le choix de nous approprier les ressources numériques comme des opportunités de nous réinventer, et de créer des voies positives et fédératrices. Des expériences positives existent. Elles pourraient servir ces objectifs collectifs. Elles méritent d'être connues, et débattues.

## **Construire une société qui nous mette en capacité de penser et d'agir**

Entre utopies et dystopies, le champ de réflexion ouvert par notre immersion numérique est immense. Cette réflexion collective à laquelle nous appelons servira de terreau fertile à l'invention du numérique de demain. Nous le souhaiterions libre, créatif et source de prospérité. Nous souhaitons qu'il aide l'humanité à résoudre les grands problèmes de notre temps, grâce à l'extraordinaire potentiel de coopération qu'il emporte. Nous souhaitons qu'il permette l'émancipation de chacun et contribue au collectif, qu'il soit moins concentré, moins centralisé, moins tyrannique. Nous souhaitons que les humains puissent choisir de mettre cet outil au service du vivant, durablement, c'est-à-dire au service de l'humanité et de la planète qui l'héberge.

La ligne directrice est claire : comprendre, avec le plus grand nombre, comment construire, avec le numérique, une société qui nous mette en capacité de penser et d'agir pour le bénéfice de tous. Alors, ouvrons le débat !

## A lire et à découvrir

- [L'ouvrage \*Civilisation numérique. Ouvrons le débat !\*](#)
- L'ouvrage a été présenté à l'occasion d'un [après-midi d'échange le 16 février 2022](#) avec environ cinquante personnes, dont Cédric O, secrétaire d'État à la Transition numérique et aux Communications électroniques et des personnalités de l'écosystème numérique (militants, chercheurs, associations...) sur le partage des savoirs, notre mise en capacité individuelle et collective, l'économie de l'attention et le numérique comme objet politique.

# Itinéraires numériques, le temps du débat

## Un débat permanent, partout en France

Dans la continuité de la publication de *Civilisation numérique*, le Conseil a lancé *Itinéraires numériques*, une démarche exploratoire d'ouverture du débat sur notre relation au numérique. Depuis mai 2022, elle a conduit le Conseil à rencontrer, à travers la France, des citoyens, élus et agents de collectivités, enseignants, parents d'élèves, lycéens et collégiens, chercheurs et étudiants, médiateurs et acteurs de l'éducation populaire...



Chaque rencontre a été organisée en partenariat avec des acteurs territoriaux : collectivités, structures d'accueil et de médiation, établissements scolaires et universitaires... Plus de cent déplacements ont été organisés dans le cadre de cette démarche, ainsi qu'à l'occasion de voyages d'étude ou de rencontres locales et nationales.



Chacune de ces étapes a été recensée dans une carte interactive et un carnet de bord fréquemment mis à jour et référençant également des opportunités de débattre du numérique portées par des partenaires ou acteurs tiers.

## Une affaire sensible et une éducation populaire au numérique

En mai 2023, le Conseil a publié *Itinéraires numériques. Le temps du débat*, un ouvrage restituant cette démarche. Appuyée sur de nombreux témoignages issus de ces débats et rencontres, sur des entretiens avec des experts et acteurs de terrain, sur des éléments statistiques et sur la littérature scientifique existant sur le sujet, cet ouvrage développe trois axes :

1. Rendre compte du caractère particulièrement sensible, voire émotionnel, de notre rapport au numérique, et interroger la place des émotions dans le débat technologique ;

2. Explorer la diversité des lieux et des communautés où se jouent une relation plus apaisée à cette « civilisation numérique », lieux de médiation et d'accompagnement, d'acculturation, d'émancipation, de socialisation et de politisation ;
3. Encourager le développement d'une véritable culture numérique partagée, permettant, au-delà de la prise en main des outils, de saisir et de maîtriser les impacts des technologies sur nos vies.

**Le Conseil y propose la mise en place d'un véritable service public pour une éducation populaire au numérique, permettant de mettre en commun ressources et volontés, à une échelle nationale comme locale.** Dans une logique exploratoire, un projet pilote a été lancé en Bretagne.

Le Conseil a accompagné des membres du Conseil régional des jeunes dans l'expérimentation de nouvelles formes de débat au sein des établissements scolaires, portés par des lycéens afin de débattre de notre rapport au numérique et du sentiment de perte de temps en ligne.



Meudon : débat avec des lycéens autour des impacts environnementaux du numérique.



La-Roche-sur-Yon : participation à un porteur de paroles autour de la question « Le numérique : ça sert à rien ! »



Strasbourg : échanges sur la diffusion des fausses informations avec des étudiants de classe préparatoire

## A lire et à découvrir

- [L'ouvrage \*Itinéraires numériques. Le temps du débat.\*](#)
- [Le carnet de bord](#) revenant sur les rencontres et débats organisés avec des citoyens.
- [La carte interactive](#) recensant chacun des déplacements du Conseil et les opportunités de débattre du numérique partout en France.

## Les Paroles de

- [Stéphane Delahaye](#) du Hub du Sud sur l'évolution des dispositifs de médiation numérique, de ses prémices à aujourd'hui,
- [Annie Lamballe](#), co-présidente de la Fédération des centres sociaux de Vendée et de l'espace de vie sociale Café Germaine, autour des moyens de conduire un débat sur le numérique avec les citoyens,
- [Nicolas Roussel](#), directeur du centre Inria de l'Université de Bordeaux, autour du partage de clés de compréhension des phénomènes numériques à l'œuvre,
- [Garlann Nizon](#), coordinatrice du réseau des acteurs de la médiation numérique de la Drôme, sur les enjeux de financement et de gouvernance de la médiation numérique,
- [Pierre Jannin](#), conseiller municipal à Rennes, autour de l'intégration des citoyens dans l'élaboration des politiques numériques à l'échelle d'une commune,
- [Chantal Jouanno](#), ancienne présidente de la Commission nationale du débat public, autour des exercices de consultation des citoyens,
- [Trois membres du Conseil régional du numérique du Centre-Val-de-Loire](#), autour de l'intérêt pour une collectivité de développer une telle structure,

# Café IA : s'approprier collectivement l'intelligence artificielle



En mars 2024, la commission de l'intelligence artificielle a remis au président de la République un rapport intitulé « [IA, notre ambition pour la France](#) ». La première des 25 propositions de la commission appelait à « créer les conditions d'une appropriation collective de

*l'IA et de ses enjeux afin de définir collectivement les conditions dans lesquelles elle s'insère dans notre société et nos vies quotidiennes. »*

À ce titre, la commission a encouragé à investir dans des lieux du quotidien et a recommandé de créer de nombreux espaces d'échange à destination du public, également appelés « Cafés IA », comme y invitait Gilles Babinet, coprésident du Conseil national du numérique et membre de la commission. Le 21 mai 2024, le président de la République a chargé le Conseil de structurer Café IA.

En un an, ce sont plus d'un café IA par jour qui ont déjà été organisés en lien avec le Conseil, partout en France par des collectivités et des institutions publiques, des tiers-lieux, cafés associatifs, structures d'accueil et de médiation, des établissements scolaires et universitaires, ainsi que des entreprises et des administrations. Et de nombreux d'autres s'organisent quotidiennement en toute autonomie.

## Faire ensemble

Dès le 28 mai 2024, Café IA s'est structuré dans une démarche d'intelligence collective et de partage. L'organisation hebdomadaire de cafés ouverts chaque mardi après-midi pendant 10 semaines a ainsi permis de penser la démarche de manière ouverte et participative, en invitant celles et ceux qui le souhaitent (médiateurs numériques, associations, partenaires institutionnels...) à participer à la définition de ses contours. Au cours de ces rendez-vous, plus de 200 personnes ont nourri Café IA de leurs réflexions.

Depuis lors, le Conseil national du numérique partage les initiatives et échange avec le plus grand nombre possible d'acteurs et de personnes intéressées afin de construire et porter la démarche collectivement. Plus qu'une politique publique ou une initiative ponctuelle, Café IA se propose d'être un projet contributif permanent.

En parallèle, un consortium informel et ouvert d'entités publiques (Anct, Inria, Mednum, Pix, Réseau Canopé, Sciences Po) s'est constitué autour de Café IA afin de porter collégialement la démarche et d'unir les forces en présence. De nombreuses autres personnalités et institutions ont depuis lors contribué à la construction de Café IA et de ses ressources. Parmi elles figurent les Assembleurs, l'Arcom, l'Ademe, la Direction du numérique pour l'éducation (DNE), France Num, le LaborIA, la fondation Make.org, Paris Santé Campus, SOGA et tant d'autres. Un grand merci à toutes et tous.

## Partager des clefs de compréhension sur l'intelligence artificielle

L'un des piliers de Café IA consiste à **permettre au plus grand nombre de mieux comprendre les enjeux relatifs à l'IA**. Que ce soit pour se préparer à l'animation de Cafés IA, pour découvrir le sujet par soi-même ou prolonger les échanges à l'issue d'un Café IA, ces ressources visent à accompagner toutes et tous, animateurs, organisateurs, participants mais aussi tout public intéressé. Le Conseil national du numérique s'attelle à recenser les ressources gratuites, impartiales et de qualité pour se former en autonomie à l'IA et produit ses propres modules pédagogiques en partenariat avec des structures ou personnes. [Retrouvez ici toutes les ressources pédagogiques rassemblées et développées dans le cadre de Café IA.](#)

## Outils pour les animateurs de Café IA

Pour accompagner au mieux les animateurs de Café IA, le Conseil produit une série de kits pour organiser, animer ou encore communiquer sur les Cafés IA :

- [Organiser un Café IA en 4 étapes](#) : Que ce soit entre citoyens, à l'école, au travail, au sein d'une collectivité territoriale..., ce guide sommaire a vocation à accompagner tous ceux qui souhaiteraient accueillir ou animer un temps d'échange convivial sur l'IA en suivant quelques étapes clefs de l'organisation dans sa forme la plus simple. De nombreuses pages du site aiguillent sur l'avant et l'après-café.

- **Rassembler des formats d'animation** : Les écosystèmes développant et utilisant des supports et formats d'échange, de jeu, d'expérimentation autour de l'IA sont riches en initiatives à valoriser. A ce titre, le Conseil recense et met en valeur différents formats d'animation, frugaux ou payants, permettant d'animer des temps de Café IA pouvant aller d'une demi-heure à plusieurs heures, afin que tout un chacun puisse y trouver celui qui conviendra le mieux à son public. Evolutive, cette liste se veut l'objet d'un enrichissement participatif.
- **La recette inratable d'un Café IA** : S'il existe de multiples façons d'organiser un Café IA, nous proposons une « recette inratable » en 5 étapes pour organiser et animer un Café IA enrichissant, dans sa forme la plus accessible, sans être expert de l'intelligence artificielle.
- **Communiquer autour de Café IA** : Outre la charte graphique de Café IA, nous mettons à disposition un kit de communication permettant à celles et ceux qui organisent des Cafés IA de retrouver le logo en différentes colorimétries, des gabarits suivant la charte graphique de Café IA pour éditer des affiches et affichettes, des présentations ou encore des fonds de posts pour les réseaux sociaux.

## Un site pour « faire commun »

En septembre 2024, le site web [www.cafeia.org](http://www.cafeia.org) a été lancé afin de rassembler des ressources pédagogiques et d'autoformation autour de l'IA (parmi lesquelles les modules pédagogiques créés par le Conseil et ses partenaires, mais également des ressources issues d'acteurs tiers), des formats d'animation clé en main ainsi qu'un ensemble de conseils et outils pour organiser son Café IA en autonomie.

Ce site s'enrichit en continu de nouvelles ressources et fonctionnalités, permettant par exemple de faciliter la mise en relation entre des acteurs souhaitant organiser logistiquement un café IA, animer un échange ou apporter leur expertise.



# Être à l'écoute et faire circuler la parole

Il est dans la mission et la nature même du Conseil depuis près de quinze ans d'accueillir la parole de l'ensemble de la société, qu'il s'agisse de personnalités issues de la société civile, du monde économique, de la recherche ou de l'environnement institutionnel.

Ainsi l'ensemble des travaux du Conseil sont fondés sur des cycles d'auditions qui se comptent par dizaines. Toutes les personnes auditionnées, et elles sont nombreuses, sont citées dans les publications. Merci à elles !

## **Paroles de : 100 personnalités en 2 ans**

*Nous avons souhaité que cette parole extérieure soit non seulement restituée dans les dossiers du Conseil mais qu'elle puisse aussi s'exprimer directement sur le site. Nous avons créé pour cela l'espace « Paroles de » sur le site du Conseil.*

*Y sont publiées des versions travaillées et condensées des entretiens conduits avec des personnes auditionnées dans le cadre des travaux du Conseil et qui ont bien voulu se prêter à l'exercice. Ils sont désormais plus de 85 à avoir pris la parole semaine après semaine. Nous les remercions toutes et tous de s'être prêtés à l'exercice.*

[L'espace Paroles de sur le site du Conseil](#)



Au-delà, le Conseil s'appuie sur un dispositif multicanal qui comprend en ligne le site, [Cénum](#) la lettre d'information du Conseil, des temps d'échange en ligne et nos différents réseaux sociaux. En moyenne, le Conseil publie deux à trois posts par semaine sur Mastodon et sur LinkedIn. Son audience de près de 20 000 personnes sur ses réseaux actuels (depuis l'arrêt des publications sur Twitter en octobre 2024) est variée : journalistes, économistes, entrepreneurs, associations, société civile, communauté du libre, médiateurs, étudiants, entreprises...

Dans une perspective d'autonomisation, le Conseil a créé une chaîne Peertube avec le soutien de l'Education nationale qui l'héberge. Cette chaîne nous a permis d'héberger des temps d'échange intitulés « **Parlons-nous !** » organisés en ligne dans une période où les rassemblements physiques étaient encore difficiles.

Avec la même philosophie de partager des éléments de compréhension par le dialogue, le Conseil a organisé des échanges avec son entité de rattachement structurel, le Service de l'Economie Numérique de la Direction générale des entreprises intitulés **Parlons Num.** Conçues dans l'objectif de faire circuler les idées au sein de l'administration, ces rencontres ont porté sur de nombreux sujets : la technologie au service des politiques publiques, la régulation européenne face aux GAFAM, le développement des métavers, la planification écologique du numérique, les intelligences artificielles génératives ou encore le bilan du Conseil national de la refondation numérique. Depuis lors ce format est pleinement approprié par la DGE.

# Cénum, la lettre d'information du Conseil

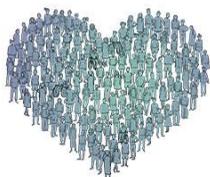
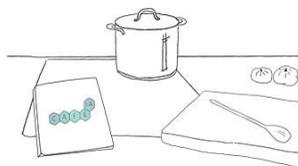
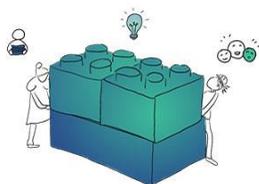


## Cénum la lettre du Conseil

Afin de faire circuler la parole et les idées, le Conseil a réactivé sa lettre d'information. Nous l'avons appelée **Cénum** pour répondre au trop plein d'acronyme et à celui employé pour désigner le Conseil. Hebdomadaire, cette lettre vise à la fois à rendre compte de l'action du Conseil de manière régulière mais aussi à faire circuler les travaux, articles et événements qui portent sur ce vaste champ d'étude des humanités numériques.

Après diverses évolutions et grâce à la contribution Dan Geiselhart et Lauren Boudard de l'agence Courriel, la ligne éditoriale de Cénum se structure autour de trois piliers : l'analyse de sujets d'actualité dans des formats longs, une veille commentée portant sur des sujets variés, l'actualité du Conseil et le relié d'évènements. Chaque édition est pilotée par Gabriel Ertlé, illustrée par Magali Jacquemet et réalisée avec la participation de l'ensemble de l'équipe.

Plus de 15 000 personnes se sont inscrites pour la recevoir, tous canaux confondus. Pour les rejoindre, [c'est par ici !](#)



# Travailler en coopération

Les publications du Conseil entre 2021 et 2025 ont toutes convergé vers la nécessité de pousser la coopération entre acteurs institutionnels, académiques et entreprises toujours plus avant. Alliant le dire au faire, le Conseil a noué de nombreux partenariats dont figurent ci-dessous quelques illustrations choisies. Nous remercions chaleureusement celles et ceux avec qui nous avons eu la chance de collaborer !

## 2 journées d'étude réunissant acteurs institutionnels et monde académique

### 1. Démocratie et fait numérique : de l'information à l'action



Organisée le 13 octobre 2021, en partenariat avec Inria, la Direction interministérielle de la transformation publique et Numérique En Commun[s] et en présence d'Amélie de Montchalin, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques et de Cédric O, secrétaire d'État à la Transition numérique et aux Communications électroniques, cette journée a réuni acteurs publics et monde de la recherche pour une réflexion collective sur la démocratie à l'épreuve du fait numérique. De la prolifération de l'information aux manipulations étrangères, de l'abstention massive aux dernières élections à la création de CovidTracker, nous faisons face à un paradoxe profond, entre fatigue démocratique, défiance et recherche de nouveaux modes d'expression et d'action citoyens. Au cours de cette journée, plus de 150 personnes réunies ont pu réfléchir de manière collective au sens et à la portée des transformations à l'œuvre ou encore à amorcer et identifier des pistes d'actions concrètes et partagées par les acteurs.

[Vidéos et restitutions de la journée sont à retrouver ici.](#) Françoise Mercadal-Delasalles, coprésidente du Conseil, avait également détaillé cette journée et son ambition à [Acteurs Publics](#).





Cette journée de réflexion a précédé le lancement de l'accélérateur d'initiatives citoyennes, annoncé en décembre 2021 dans le cadre du Partenariat pour un gouvernement ouvert. Cette plateforme dont l'objectif est d'accompagner des solutions portées par des citoyens ou des associations œuvrant pour l'intérêt général avait d'ailleurs été encouragée par Gilles Babinet dans une [tribune](#) au *Monde* du 29 juin 2021. Cette initiative, comme le lancement de LaReserve.tech par Paul Duan, marque un mouvement général dans la société et le rapport à nos outils numériques que nous sommes toujours ravis d'accompagner. Nous en faisons largement écho dans *Civilisation numérique. Ouvrons le débat* !

## 2. Lancement de *Civilisation numérique. Ouvrons le débat* !



Le 16 février 2022, à l'occasion de la sortie de son premier ouvrage collectif *Civilisation numérique. Ouvrons le débat* !, le Conseil a réuni des acteurs académiques et institutionnels autour d'échanges sur le partage des savoirs, notre mise en capacité individuelle et collective, la surveillance en ligne, l'économie de l'attention et, plus largement, sur le numérique comme objet politique. Convaincus que chacun doit pouvoir disposer des clefs de compréhension du numérique et de leviers d'action pour se l'approprier sereinement, cette publication fut l'occasion de lancer un véritable appel au débat et à la politisation du numérique. Sont notamment intervenus lors de cette soirée Cédric O, secrétaire d'État à la Transition numérique et aux Communications électroniques, Iman Hedayati, enseignant et co-fondateur de la chaîne Headacademy, Laurent Le Prieur, sous-directeur en charge du Socle Numérique au ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse et Irénée Régnault, cofondateur de l'association Le Mouton numérique. [Vidéos et restitutions de la journée à retrouver ici.](#)

## L'Observatoire de la haine en ligne

Depuis son lancement en 2020, le Conseil participe à l'Observatoire de la haine en ligne. Composé d'opérateurs, d'associations, d'administrations et de chercheurs concernés par la lutte et la prévention de la haine en ligne, l'Observatoire a pour mission de mieux comprendre et de lutter contre les contenus haineux en ligne et de partager les informations entre parties prenantes, publiques et privées. L'Observatoire a ainsi été le cadre idéal pour organiser le premier atelier du volet « apaisement de la vie en ligne » du CNR Numérique, le 12 janvier 2023, sur le rôle des signaleurs de confiance dans la lutte contre la haine en ligne.

## FGI France

Le Conseil est engagé dans les rencontres du FGI France et a, à ce titre, participé à l'organisation des éditions 2021, 2022, 2023 et 2024. Dans le cadre de l'édition 2021, le Conseil a organisé avec Renaissance numérique un atelier interrogeant les usages au service de la sobriété numérique. Les intervenants y ont mis en avant les besoins de mesure de l'empreinte écologique du numérique et ont énoncé des pistes pour outiller utilisateurs et professionnels. En 2022, le Conseil a participé à un atelier sur le futur de la régulation du numérique en Europe aux côtés de l'Arcom, l'occasion de mettre en avant les opportunités qu'offrent une régulation ouverte et de porter cette vision dans le débat public sur l'encadrement des réseaux sociaux pour les années à venir. Le Conseil national du numérique a enfin participé à la plénière de clôture de l'édition 2023. Les vidéos sont [ici](#). En 2024, nous avons animé un [Café IA Mikrodystopies](#) auprès de lycéens et étudiants et co-animé avec Fusion Jeunesse un Idéathon sur les enjeux sociaux et les cas d'utilisation de l'IA.

## Contribuer aux réflexions des autres administrations

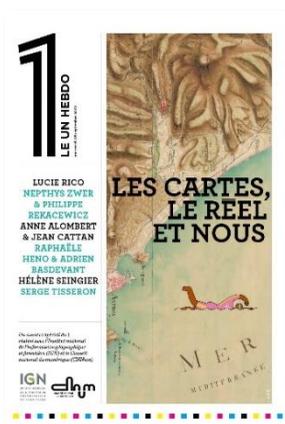
Depuis deux ans, le Conseil a eu l'opportunité de mettre son expertise au service d'autres administrations en rejoignant le conseil d'orientation de la Miviludes (Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires), le conseil d'orientation et de perfectionnement du CLEMI (Centre de liaison pour l'éducation aux médias et à l'information) ainsi que le comité exécutif du LaborIA. Ces participations s'inscrivent directement dans notre mission de circulation des idées et de co-construction entre acteurs

publics. Nous remercions ces différentes instances pour la confiance qu'elles nous ont accordée.

## Comment le droit du numérique peut-il réguler la crise de l'attention ?

Le Conseil national du numérique a été partenaire du colloque intitulé « Comment le droit du numérique peut-il réguler la crise de l'attention ? », organisé par Célia Zolynski, Yves Citton et Igor Galligo à l'Université Paris 1-Panthéon Sorbonne les jeudi 15 avril, mercredi 12 mai et jeudi 2 juin 2021. Cet événement s'inscrivait pleinement dans la continuité de nos travaux dédiés à l'économie de l'attention qui ont abouti à la publication d'un dossier consacré en janvier 2022. Les travaux présentés lors de ce colloque ont d'ailleurs particulièrement nourri cette publication et continuent d'être une inspiration riche dans nos réflexions. Merci aux organisateurs pour cette opportunité.

## « La carte, le réel et nous », numéro du 1 Hebdo avec l'IGN



Le 28 septembre 2022, nous avons publié un numéro du 1 Hebdo intitulé [Les cartes, le réel et nous](#), que nous avons construit en partenariat avec l'IGN. À l'heure où le numérique bouleverse nos repères et nos perceptions de l'espace, nous avons eu le grand plaisir de pouvoir collaborer avec les équipes du 1 et de l'IGN pour rassembler de nombreuses contributions de personnalités variées sur nos représentations du monde et nos façons de l'habiter à travers les cartes. Envie d'avoir un aperçu ? L'entretien entre Raphaële Héno et Adrien Basdevant « Comment se retrouver dans le métavers ? »,

est disponible en accès libre [ici](#). Au sommaire : un extrait de *GPS* de Lucie Rico, un billet d'Anne Alombert et Jean Cattan sur le rôle de nos cardinalités dans nos façons de faire société, une réflexion de Serge Tisseron sur l'impact du GPS sur nos cerveaux ou encore une enquête d'Hélène Seingier sur les cartes comme objet de militantisme. Le numéro spécial a été distribué à près de 35 000 personnes.

## Possibilités technologiques, limites juridiques : les algorithmes face à la régulation, en partenariat avec le PEReN, Inria et Sciences Po

Le 30 novembre 2022, nous avons été partenaires de la journée organisée par le PEReN, Inria et le département d'économie de Science Po autour du thème « Possibilités technologiques, limites juridiques : Les algorithmes face à la régulation ». Cet événement a été l'occasion d'explorer les défis juridiques autour de la régulation de l'intelligence artificielle. Et pour joindre la théorie à la pratique, un hackathon a été organisé pour contribuer à décortiquer le mécanisme des algorithmes. Jean-Marc Vittori y a modéré deux tables rondes dédiées respectivement à « L'IA au défi du standard de preuve en droit » et à « La régulation de l'IA, frein ou stimulant pour l'innovation ? » à laquelle participait Justine Cassell. Clôturée par Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications, cette journée a fait intervenir des représentants de la DGCCRF, du Conseil d'État, du Health Data Hub, d'Inria, du monde de la recherche ou encore des avocats.

## Aux sources du numérique, en partenariat avec Renaissance Numérique



« Aux sources du numérique » est un rendez-vous régulier avec des auteurs d'ouvrages récents sur le numérique initié il y a de nombreuses années par Renaissance Numérique. Ces rencontres en partenariat avec Le Tank et Hubert Guillaud, ouvertes à toutes et tous, ont pour but d'écouter leurs analyses sur les enjeux soulevés par la transformation numérique de la société et d'en discuter. Ensemble, nous avons reçu Charleyne Biondi, Anne Alombert, Hubert Guillaud, aux côtés de Dominique Pasquier, Raphaël Doan, dans le cadre d'un partenariat avec Réseau Canopé, ou encore Julien Nocetti. Six rencontres ont eu lieu en 2024 avec Clara Deville, Samuel Goëta, Serge Abiteboul et François Bancilhon, Nathalie Azoulai, Ariane Ollier-Malaterre et Stefana Broadbent et Célia Zolynski, en partenariat avec l'Institut de recherche juridique de la Sorbonne (IRJS). Un grand merci aux équipes de Renaissance Numérique !



## Quelle place pour la société civile et la recherche dans la régulation du numérique ? En partenariat avec l'Arcom

Le 20 juin 2023, le Conseil s'est associé à l'Arcom pour organiser une matinée de discussion intitulée « *Quelle place pour la société civile et la recherche dans la régulation du numérique ?* ». Cette conférence, sur laquelle nous sommes revenus [ici](#), a été l'occasion de rassembler plus de 70 acteurs dans un format d'échange collectif et de donner la parole aux associations et aux chercheurs qui œuvrent quotidiennement à rendre Internet plus sûr tout en améliorant notre compréhension des phénomènes sur les réseaux sociaux. L'objectif est ici de définir les contours et modes de fonctionnement d'une régulation ouverte à l'heure de la mise en œuvre du Règlement sur les services numériques.

Cette conférence, qui s'inscrit dans le cadre d'une longue collaboration avec l'Arcom, est le témoignage d'une volonté commune de nourrir une régulation ouverte et multipartite des plateformes en ligne. Elle fait également écho à d'autres travaux menés avec l'Autorité, notamment dans le cadre du Conseil national de la refondation Numérique : le premier atelier du CNR numérique, organisé le 12 janvier 2023, était consacré à la question essentielle du rôle des signaleurs de confiance dans la lutte contre les contenus haineux. Merci à eux pour ces échanges riches et fructueux !

## Participer aux espaces de rencontres locaux et nationaux

Le Conseil a également participé aux [journées Tiers-lieux pour l'Europe](#), organisées par l'ANCT ; aux [rencontres nationales des Interconnectés](#) ; aux [rencontres européennes de la participation citoyenne](#) ; au forum de la ruralité connecté, [RuraliTIC, dont le Conseil était partenaire pour son édition 2024](#) ; au forum des politiques jeunesse [NeujPro](#) ; à des rassemblements de médiateurs organisés par des Hubs territoriaux pour un numérique inclusif ; au forum européen de l'intelligence artificielle territoriale de Concarneau ; à [Naia.R](#) à Bordeaux à l'occasion de la Robocup 2023 ; à de nombreux NEC locaux... Ces différentes démarches



s'inscrivent dans l'engagement pris par le Conseil dans le cadre du [troisième plan d'action national du Partenariat pour un gouvernement ouvert](#), qui prévoit de donner la parole tant aux écosystèmes numériques qu'aux citoyens.

## Des liens constants avec les acteurs régionaux de la recherche



Au fil de la mandature, plusieurs voyages d'études ont été organisés afin de découvrir les travaux de plusieurs pôles de recherche territoriaux. Des délégations de membres du Conseil ont ainsi été reçues à Nice et Sophia Antipolis, pour des rencontres autour des impacts du numérique sur la construction, la transmission et la dissémination

des savoirs ; à Toulouse, pour des échanges autour de l'intelligence artificielle ; à Nancy, dans le cadre des travaux du Conseil sur les relations entre humains et machines en milieu professionnel. Chacun de ces voyages a fait l'objet d'un compte rendu et a nourri les travaux du Conseil.

## 3 évènements en amont du Sommet pour l'action sur l'IA

Début février, quelques jours avant le début officiel du [Sommet pour l'action sur l'IA](#), toute l'équipe du Conseil national du numérique était mobilisée autour de nombreux événements ouverts à toutes et tous pour penser et débattre de l'intelligence artificielle de manière collective et démocratique. De la matinée « [IA : la voie citoyenne](#) » organisée avec et au Conseil économique, social et environnemental (CESE), en passant par le festival [Tech&Fest à Grenoble](#) et la [journée compar:IA](#) à l'initiative du ministère de la Culture, ces événements ont réuni près d'un millier de personnes. Ils ont permis d'esquisser les contours d'une technologie pensée pour et par les citoyens.

## IA : la voie citoyenne. Une matinée d'échanges avec et au CESE

Le 7 février 2025 au matin, en partenariat avec et au CESE, nous avons coorganisé une matinée d'échange et de débat autour du thème « IA : la voie citoyenne ». Dans le cadre du Sommet pour l'action sur l'IA, cette matinée avait pour objectif de faire entendre les voix citoyennes et de leur offrir une visibilité pour que les développements de l'IA ne se fassent pas sans elles. Les échanges se sont organisés autour de deux thématiques. Un premier sur les enjeux démocratiques. Collectivités et représentants de la société civile ont témoigné des effets de l'IA et de leurs limites. L'association Changer de



Cap a par exemple évoqué les enjeux des décisions automatisés sur les bénéficiaires de la CAF. L'Observatoire des algorithmes publics a, quant à lui, dressé un premier bilan de son travail pour nous montrer en quoi la documentation des systèmes par les citoyens peut nous aider à les améliorer.

La deuxième partie était dédiée aux enjeux de l'IA au travail. Le syndicat Solidaires Finances Publiques a témoigné des effets du développement de l'IA aux Impôts, sur les agents. Le sociologue David Gaborieau a, lui, évoqué l'impact du numérique sur les travailleurs de la logistique. La CNIL a, de son côté, exposé comment le RGPD peut être une piste pour limiter l'intensification des cadences.

Dans les deux cas, l'essentiel du temps de débat a surtout consisté en un échange ouvert avec la salle, où le public était invité à témoigner, réagir et faire des propositions afin que la technologie nous permette de renforcer le lien avec le public plutôt que le défaire.

**Le rapport [IA : la voie citoyenne](#)** réunissant l'ensemble des échanges de la matinée est accessible en ligne.

## Un Tribunal pour les Générations Futures

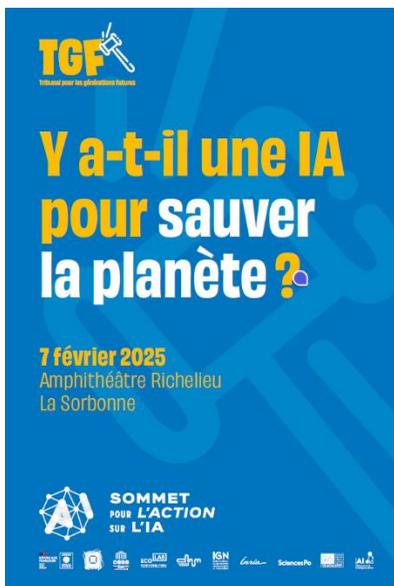
Dans la soirée, le Conseil a organisé une édition spéciale du Tribunal pour les Générations Futures dans l'amphithéâtre Richelieu de la Sorbonne le soir du vendredi 7 février 2025, en partenariat avec huit institutions publiques et universitaires. La question posée : **Y a-t-il une IA pour sauver la planète ?**



Crédit : Augustin Remay

Le Tribunal pour les Générations Futures est un dispositif conçu par Usbek & Rica permettant de porter la voix des générations futures sur des enjeux sociétaux majeurs, contemporains ou à venir. Ce format reprend les codes d'une conférence en y intégrant la scénographie d'un procès. Il se présente ainsi comme un catalyseur de débat. Un président de séance, un avocat, un procureur, trois témoins et des jurés se prononcent sur scène au nom des générations futures.

Tandis que certains défendent l'idée que l'intelligence artificielle est un outil indispensable pour préserver l'environnement, en optimisant les ressources, surveillant les écosystèmes et trouvant des solutions innovantes pour réduire les émissions de carbone, d'autres considèrent que « non, sauver la planète ne se fera pas par la technologie, IA ou pas IA ». Sans compter que l'IA elle-même, avec son coût énergétique et les infrastructures nécessaires à son



fonctionnement, pourrait aggraver les problèmes environnementaux qu'elle prétend résoudre en augmentant nos besoins en eau et en métaux rares. La question posée devient dès lors une invitation à approfondir une réflexion cruciale. Où devons-nous mettre nos efforts ? Sur quels points devons-nous exercer notre vigilance ? Quelles doivent être enfin nos exigences, nos ambitions, nos espoirs ? Le débat est ouvert et, tout en permettant aux parties prenantes et aux utilisateurs d'agir, il doit le rester. Car si nous sommes bien sûrs d'une chose, c'est qu'il n'y aura pas de technologie durable sans un profond respect des exigences démocratiques.

Telle était donc la question posée aux 6 jurés et aux quelque 300 personnes présentes à la Sorbonne pour cette édition du Tribunal pour les Générations Futures. Pour prendre le temps d'examiner toutes les facettes de ce débat brûlant ont témoigné Jacques Sainte-Marie (Inria), Lou Welgryn (Data for Good) et Charles Gorintin (Alan/Mistral), interrogés chacun par l'avocate défendant le « Oui », Adélaïde Barbier, et le procureur défendant le « Non », Blaise Mao. Le tout était coordonné par Lluís Pino, en sa qualité de juge du Tribunal, et rythmé par les croquis acérés de Xavier Gorce.

Merci aux participants pour ces échanges passionnants ainsi qu'à tous les partenaires engagés : l'Agence de la transition écologique (Ademe), l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (Arcep), le Conseil économique, social et environnemental (CESE), le Commissariat général au développement durable (CGDD), l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), Inria, l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (au titre de l'IRJS-DReDIS – Département de recherche en droit de l'immatériel de l'Institut de recherche juridique de la Sorbonne et de l'Observatoire de l'IA) et Sciences Po.

[Un livret enrichi des débats](#) a été publié suite à l'évènement.

## Une soirée pour le pluralisme algorithmique

Dimanche 9 février 2025 au soir, nous organisons avec AI Forensics et The Future of Technology Institute une soirée à la Climate House réunissant 120 personnes autour de la question de l'ouverture des réseaux sociaux. Ont pu témoigner à cette occasion Marc Faddoul pour présenter l'initiative [Freeourfeeds.com](https://freeourfeeds.com),

Magali Payen pour partager son expérience de mobilisation dans le cadre de l'initiative HelloquitteX ainsi que Hannah Taïeb de chez Spideo. Aussi bien d'un point de vue économique que sociétal ou technique un pluralisme algorithmique est non seulement possible, il est bénéfique et nécessaire. Merci à tous les participants !



## Éveil à la vie affective, relationnelle et sexuelle : donner le pouvoir d'agir. En partenariat avec Sciences Po

Dans le prolongement du partenariat noué avec le Certificat égalité femmes-hommes de l'École d'Affaires Publiques de Sciences Po ayant abouti au dossier intitulé « Éveil à la vie affective, relationnelle et sexuelle : donner le pouvoir d'agir », nous avons coorganisé le 16 avril 2025 une table ronde dédiée à cette thématique. Cet échange a réuni Cécile Gondard-Lalanne, rapporteuse de l'avis du CESE sur « L'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle » adopté en septembre 2024 ; Clémence Carel, Julie Loye, Astrid van de Blankevoort et Sara Vicinanza, étudiantes à Sciences Po avec qui nous avons conduit le projet initial ; Claire Bey, cheffe du bureau de la santé et de l'action sociale de la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) du Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse ; Philippe Martin, docteur en santé publique à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) et à l'Institut national d'études démographiques (Ined), responsable du projet de recherche Sexpairs ; et Najat Vallaud-Belkacem, ancienne ministre, co-directrice du Certificat égalité femmes-hommes de Sciences Po.

# Numérique en Commun[s]



Les événements Numérique en Commun[s], au niveau national ou à l'échelle locale, constituent des moments privilégiés de rencontre et de partage entre l'ensemble des acteurs du numériques d'intérêt général. Nous étions présents aux éditions nationales de 2021, 2022, 2023 et 2024. Nous intervenons et

contribuons par ailleurs à la programmation de nombreux NEC locaux (Seine-Saint-Denis, Dordogne, Ardèche, Ardennes, Île-de-France, etc.).

## Le Conseil, partenaire de NEC National 2023

Nous avons eu le plaisir d'être [partenaire officiel du NEC National qui a eu lieu à Bordeaux les 19 et 20 octobre 2023](#). Le Conseil y a tenu un stand et organisé 6 formats d'échanges, tous complets. Au total, ce sont plus de 1 000 livres distribués et de très nombreux contacts pris pour lancer de nouveaux projets. Deux jours placés sous le signe de la collaboration, une dynamique soutenue par l'ensemble des acteurs mobilisés, des personnes rencontrées et des élus devant lesquels nous sommes intervenus. Au programme :



**1. [Retour d'expérience sur la démarche Itinéraires numériques](#)** : Lors de cette présentation, les échanges ont convergé vers le besoin de formation des travailleurs sociaux et l'évolution de leur métier et les limites d'un « numérique obligatoire ». Les participants ont partagé leurs interrogations quant à leur rôle de vitrine d'« une numérisation forcée ».

**2. [Apprendre par la bande](#)** : Dominique Pasquier (sociologue, CNRS / Cerlis et membre du Conseil national du numérique) et Quentin Gilliotte (sociologue, Université Paris-Panthéon Assas) ont présenté les premiers résultats d'un projet de recherche visant à étudier la production, les formats et la consommation des « vidéos amateurs » sur internet proposant des contenus d'apprentissage.

**3. IA générative et médiation numérique :** De très nombreux médiateurs ont participé à un temps d'échange participatif sur l'utilisation des IA génératives par les médiateurs numériques et sur la relation des publics qu'ils accompagnent avec ces nouveaux outils, organisé autour de Justine Burkey, responsable d'espace de médiation numérique à La Fruitière Numérique.



**4. Concevoir collectivement des réseaux sociaux responsables :** Lors de cet atelier organisé en partenariat avec les Designers Éthiques, la vingtaine de participants s'est répartie en 3 groupes pour prototyper : un réseau « idéal », protecteur de nos attentions ; un réseau conforme aux nouvelles dispositions européennes ; et un réseau encore plus accrocheur. Ce prototypage montre à quel point les envies des utilisateurs vont au-delà de ce que les textes européens imposent et en quoi les plateformes pourraient aller encore plus loin dans le design attentionnel sans être contraires aux textes.

**5. Émotions et médiation numérique :** Cet atelier participatif sur la place et la gestion des émotions dans les métiers de la médiation numérique a permis de souligner le manque de formation au numérique des travailleurs sociaux, la nécessité d'accompagnement psychologique des conseillers numérique et l'importance de créer des espaces de parole sur ces sujets.

**6. Dialoguer autour de l'IA au travail :** Lors de cette masterclass animée par le Conseil, Odile Chagny (IRES, Sharers & Workers), Pauline Gourlet (Medialab Sciences Po) et Vincent Mandinaud (Anact) ont échangé des usages de l'IA au travail et des frictions qui peuvent émerger. Leur conclusion : la nécessité de mettre ces outils au cœur d'un dialogue collectif, ouvert et permanent au travail.



Cette édition était également l'occasion de la signature collective de la feuille de route [France Numérique Ensemble](#). Le Conseil tient à remercier l'ANCT, Fréquence écoles, La Mednum, l'ensemble des partenaires et toutes les équipes mobilisées !

## Le Conseil, partenaire de NEC National 2024

C'est avec enthousiasme que nous avons à nouveau été partenaire de l'édition nationale de NEC qui a eu lieu les 25 et 26 septembre 2024 à Chambéry. Comme l'année précédente, le Conseil y a tenu un stand aux côtés des nombreux autres partenaires (IGN, DINUM, Mednum, Direction du numérique pour l'Education, Arcom, Banque des Territoires, OpenDataFrance, Ademe). La présentation de Café IA a été au cœur de cette édition avec la volonté de faire connaître la démarche au plus grand nombre. En parallèle, plus de 400 livres ont été distribués, les derniers, et plus de 300 exemplaires du dernier dossier *Eveil à la vie affective, relationnelle et sexuelle. Donner le pouvoir d'agir*. Au programme :



**1. Quel éveil à la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS) en ligne ?** Karen Prévost-Sorbe (référente académique en éducation aux médias et à l'information de l'académie d'Orléans-Tours et coordinatrice académique CLEMI) et Philippe Martin (docteur en santé publique et responsable du projet Sexpairs) ont successivement

abordé les impacts du numérique sur l'EVARS, montré comment nous pouvions demain devenir acteur de notre propre éveil à travers l'éducation aux médias et l'apprentissage entre pairs.

**2. Produire ensemble un commun de la connaissance sur l'IA :** l'un des enjeux de Café IA réside en la capacité de créer un socle pédagogique commun sur l'IA, compris et accepté par le plus grand nombre, afin d'être diffusé lors des temps d'échange. Construit autour des trois piliers d'un commun numérique – ressource, communauté, gouvernance – l'atelier visait à réfléchir collectivement aux briques nécessaires pour animer un commun de la connaissance dédié à l'IA : quelles ressources mettre en avant ? Comment les sélectionner ? Comment garantir leur mise à jour régulière ? Comment animer et récompenser la communauté de contributeurs ? Comment enrichir cette communauté et attirer de nouveaux membres ? Autant de questions

que nous avons pu aborder avec les participants et participantes dont les conseils et suggestions nourriront le devenir de Café IA.



### **3. Six ressources (ludiques) pour s'appropriier l'intelligence artificielle :**

Café IA a vocation à fédérer, soutenir, promouvoir et rassembler les initiatives de débats et de partage de connaissances sur l'IA. Ces six ressources partagées à NEC constituent autant de formats importants en ce qu'ils permettent d'assurer la diffusion d'une culture populaire du numérique.

Le secrétariat général du Conseil est également intervenu lors de trois autres formats, un café-théâtre sur l'IA suivi d'un échange libre avec la salle, et deux tables-rondes, une première sur la guerre informationnelle et les influences étrangères et une seconde sur les liens qui existent entre viralité et libertés numériques.

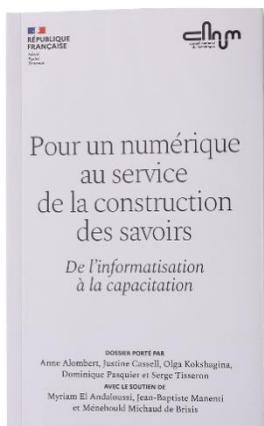
# **Explorer notre relation au numérique**

En quatre ans, le Conseil a publié près d'une vingtaine de travaux d'ampleur dont 9 ouvrages qui explorent autant de facettes de notre relation au numérique, de la construction des savoirs au travail avec les machines en passant par les manipulations de l'information, la concurrence des monnaies numériques, l'exercice de la démocratie ou encore l'économie de l'attention.

Fidèles à la mission d'ouverture du débat poursuivie par le Conseil, ces publications sont construites à partir des échanges entre les membres et de la rencontre avec des personnalités extérieures : chercheurs, associations, décideurs, enseignants, syndicats, administrations, etc.

Nous souhaitons sincèrement remercier l'ensemble de celles et ceux qui nous ont accordé du temps et ont nourri nos travaux. Loin de prétendre offrir une vue conclusive sur ce sujet, les différents travaux visent à encourager la réflexion et surtout l'échange sur des phénomènes complexes qui touchent chacune et chacun d'entre nous. En constituant une bibliothèque de culture numérique partagée gratuite et accessible à tous en ligne ou en version papier, le Conseil espère ainsi participer à donner des clés de compréhension sur notre relation au numérique.

# Pour un numérique au service des savoirs



Si les usages des outils numériques se sont largement intensifiés ces dernières années, l'urgence et le caractère inédit des confinements ont renforcé leur omniprésence. Pour autant, nous n'avons pas nécessairement pu penser et faire évoluer nos pratiques jusqu'au point de faire émerger une forme de *technostress*. La première thématique abordée par les membres du Conseil national du numérique a ainsi porté sur la place des savoirs dans la mise en capacité des citoyens par le numérique.

Construction des savoirs, opportunités offertes par le numérique pour enrichir nos méthodes traditionnelles d'apprentissage et besoin d'une culture numérique approfondie, le Conseil a publié en mai 2021 une première approche de cette question, intitulée « Pour un numérique au service des savoirs – de l'informatisation à la capacitation ».

## La surabondance d'informations ne fait pas le savoir, indispensable pour assurer notre capacité d'agir

La tension grandit entre l'accès immédiat à une large quantité d'informations et un sentiment de désorientation dans de nombreux champs tels que l'éducation, le travail ou la vie quotidienne. Dans ce contexte, les membres du Conseil se sont interrogés sur les modalités qui permettraient à tous de se servir du numérique pour s'épanouir plutôt que de le subir.

Face à cette abondance d'informations, ce sont les savoirs, par nature collectifs et produits notamment par l'observation, l'échange et le partage d'expériences, qui nous permettent de comprendre l'écosystème dans lequel nous évoluons. Ce sont eux qui garantissent et renforcent notre capacité de penser et d'agir, à l'échelle individuelle et collective. Ils doivent donc être considérés comme un levier prioritaire pour faire société.

Alors que cette construction des savoirs est parfois malmenée par certains usages numériques, tant par la polarisation des opinions constatée sur certaines plateformes que par une utilisation non consciente des outils mis à notre disposition, les opportunités de ces technologies, en tant que support d'information, nouveau milieu d'apprentissage et objet de culture sont immenses. Cet ouvrage partage réflexions et conseils pour en tirer parti.

## La culture numérique est la clef de voûte de notre mise en capacité collective

Pour rééquilibrer les usages problématiques du numérique et assurer la mise en capacité de tous par cette technologie, un élément apparaît indispensable : une culture numérique approfondie, acquise par l'éducation et l'expérience, appuyée sur une réflexion profonde de nos objectifs en tant qu'individus et en tant que société.

Pour que chacun puisse se sentir maître de sa pratique du numérique, il ne s'agit pas seulement d'augmenter les compétences techniques mais bien d'accompagner tout un chacun à appréhender les enjeux civique, politique, économique, psychosocial, communicationnel, éducatif et anthropologique de cette technologie. Dans cette optique, l'enseignement de l'histoire des sciences et des techniques est essentiel pour comprendre les transformations des sociétés et envisager de nouvelles pratiques numériques porteuses d'avenir.

Membres pilotes : Anne Alombert, Justine Cassell, Olga Kokshagina et Serge Tisseron, avec le concours de Dominique Pasquier.

### A lire et à découvrir

- [Le dossier](#) paru en mai 2021.
- [Le résumé des leviers](#)

### Les Paroles de

- [Bruno Sportisse](#), PDG d'Inria autour de la prise en main de notre destin numérique
- [Wikimédia France](#), sur la construction des savoirs que nous avons en commun
- [Stéphan Vincent-Lancrin](#) de l'OCDE, sur le rôle de l'intelligence artificielle
- [Daphné Bavelier](#), professeure et chercheuse en neurosciences cognitives à l'université de Genève, autour de l'esprit critique
- [Maryanne Wolf](#), neuroscientifique à UCLA, sur l'articulation entre les médias numériques et le papier
- [Henry Jenkins](#), professeur à l'université de Californie du Sud, sur la culture participative
- [François Taddei](#), fondateur du CRI, sur la révolution des savoirs

## 6 leviers pour un numérique au service des savoirs



De l'ouvrage ont été extraits 6 leviers fondamentaux rassemblés sur un tract. Partagé sur des événements notamment, il permet de diffuser ces idées pour comprendre le milieu dans lequel nous sommes baignés et de mettre le numérique au service des savoirs.

Les 6 leviers :

1. Développer des dispositifs d'éducation aux médias permettant aux élèves d'apprendre à analyser l'information tout autant qu'à produire eux-mêmes des contenus numériques de qualité ;
2. Sensibiliser les institutions en charge des questions d'éducation aux technologies collaboratives et contributives afin de promouvoir la construction collective des savoirs et le partage de la connaissance ;
3. Cultiver l'esprit de coopération et de tutorat, tous deux présents dans les pratiques numériques, afin d'articuler savoirs scolaires et savoirs extra-scolaires ;
4. Offrir aux enfants des exercices narratifs permettant d'articuler leurs usages personnels du numérique avec des pratiques éducatives pour les accompagner dans leur relation aux technologies numériques ;
5. Développer une culture numérique à la fois théorique et pratique, à travers l'enseignement de l'histoire et l'anthropologie des techniques, et plus largement d'une approche transdisciplinaire des technologies numériques ;
6. Développer la « littératie numérique » tout au long de la vie à travers des projets de recherche contributifs.

Ces leviers et la réflexion conduite dans l'ouvrage sont essentiels pour comprendre la révolution liée à l'intelligence artificielle. Analysant l'impact de ces nouvelles technologies sur notre manière d'apprendre, d'échanger, de parler, ils partagent des clés de compréhension qui visent *in fine* à nous mettre collectivement en capacité d'agir.

# Récits et contre-récits

## Itinéraire des fausses informations en ligne



Alors que la pandémie et les dernières élections en Europe et aux États-Unis ont vu se déployer de nouveaux formats et acteurs de la désinformation, la France se préparait en juin 2021 à sa prochaine élection présidentielle. Le Conseil a ainsi publié un dossier sur la construction et le parcours des faits en ligne, sur les mécaniques individuelles et collectives derrière le complotisme, la mésinformation, les dérives sectaires et la désinformation.

### Les récits et les contre-récits nous renseignent sur notre société

Le web partait d'un modèle utopique de partage de l'information ; certaines de ses évolutions nous ont cependant éloignés de l'utopie communautaire initiale. Ce nouveau modèle de mise en réseau de la connaissance, de création et de partage planétaire est aussi devenu l'un des ferments de la fragmentation de l'espace public, d'une perte de confiance, notamment envers les intermédiaires que sont les médias ou les pouvoirs publics. L'organisation et la diffusion de contre-récits interrogent sur les différentes motivations qui animent ceux qui les créent et les partagent.

Qui crée ces fausses nouvelles et pourquoi ? De quoi le complotisme est-il le nom ? Comment le récit autour de la réalité est-il aujourd'hui construit et par qui ? Comment vérifier l'information ? Comment anticiper et appréhender les stratégies de manipulation en particulier en période électorale ? Les membres du Conseil national du numérique se sont attachés à déconstruire les processus d'élaboration des fausses informations afin d'identifier à chaque étape les failles démocratiques, institutionnelles, technologiques qui rendent possible la création et la propagation de fausses informations. En particulier, aux côtés d'experts, ils ont interrogé les mécanismes qui poussent une partie de la population à adhérer et à relayer des théories complotistes, et plus largement des fausses informations. Ce dossier partage également les positions et actions d'acteurs engagés dans la lutte contre le complotisme et les dérives sectaires.

## **La lutte contre la désinformation en ligne doit s'inscrire dans une démarche collective**

Les propositions des membres et des experts pour lutter contre la désinformation en ligne partagent l'idée que seule une démarche collective, prenant en compte les différentes dimensions de la construction des récits et contre-récits collectifs, sera efficace.

Les actions de désinformation identifiées lors des précédentes élections constituent de précieuses informations. Il est essentiel de tirer les leçons du passé, en analysant les données des élections précédentes, que les plateformes devraient rendre disponibles. Seule la coopération entre l'ensemble des acteurs fera la différence. États, plateformes, chercheurs et citoyens doivent pouvoir travailler de manière transparente et coordonnée pour lutter contre la désinformation. Il faut également concentrer nos efforts sur les comptes propageant la majorité de la désinformation des théories complotistes en ligne.

La confiance dans les sources d'informations pourrait être rétablie par différents biais comme : le renforcement des rédactions ; l'encadrement des amplificateurs de contenus ; une plus grande transparence des algorithmes qui ordonnent l'information ; la modulation par les utilisateurs des recommandations algorithmiques en fonction de leurs préférences ; la valorisation des sources sûres face à l'horizontalité de la lecture induite par le numérique ou encore l'ouverture aux chercheurs des données permettant l'analyse des campagnes de manipulation de l'information.

Membres pilotes : Adrien Basdevant et Rahaf Harfoush.

## Et concrètement, cela veut dire quoi ?

- Veiller à ce que les contenus des associations et chercheurs engagés sur ces thématiques ne soient pas obfusqués par les plateformes numériques ;
- Assurer l'existence de lieux d'échanges multipartites entre acteurs étatiques, associatifs, académiques et entreprises à l'image des Assises de la citoyenneté ;
- Ouvrir les systèmes de modération aux acteurs tiers ;
- Poursuivre le travail de vigilance en matière de manipulations de l'information étrangères grâce à l'action de Viginum ;
- Établir un lien entre les acteurs de la lutte contre les manipulations de l'information et ceux qui étudient notre rapport à la démocratie, notamment dans le cadre de la mobilisation de la recherche découlant de la mise en œuvre du règlement européen sur les services numériques.

## A lire et à découvrir

- [Le dossier et sa synthèse](#) parus en juin 2021
- Une [note](#) sur QAnon, la culture numérique et les élections françaises

## Les Paroles de

- [Gabriel Ferrol](#), chef de service de Viginum
- [Julien Giry](#), politiste, chercheur à l'Université de Tours
- [Sylvain Cavalier](#), Debunker des étoiles
- [Sylvain Delouvé](#), maître de conférences en psychologie sociale à l'Université Rennes 2
- [Pascale Duval et Marie Drilhon](#), UNADFI
- [Rudy Reichstadt](#), fondateur de Conspiracy Watch

# De l'expression à l'action, la démocratie à l'épreuve du fait numérique

## Des pistes de réflexion pour débattre sur l'évolution de la démocratie



Dans un contexte où le rôle de l'État dans la société est interrogé plus largement, le numérique vient percuter la relation entre l'institution et les citoyens. Entre désaveu populaire et regain démocratique, certaines institutions publiques ont cherché à associer plus étroitement les citoyens à leurs actions, notamment par les mécanismes de participation citoyenne.

Dans le même temps, le partage de l'information via l'ouverture des données publiques transforme tant la relation entre les institutions et les usagers que la manière même de concevoir et mener des politiques publiques. En quoi les outils numériques

changent-ils la nature du lien Etat-citoyens ? Quelles nouvelles articulations pouvons-nous imaginer pour tirer parti de l'horizontalité permise par les outils numériques ? Comment les institutions peuvent ou doivent-elles se transformer ?

Afin d'encourager le débat et une discussion collective, le Conseil national du numérique a publié quatre documents issus des réflexions des membres et de la rencontre d'experts :

- La démocratie numérique, une ambition sur le retour ?
- Face à la fatigue démocratique, une inflation participative ?
- Avec le numérique, une nouvelle relation État-citoyen ?
- Les données au secours des politiques publiques ?

Dans la poursuite de quoi, le Conseil a organisé le 13 octobre 2021 une journée d'étude rassemblant 150 chercheurs et administrations autour du thème de l'exercice de la démocratie (voir ci-dessus pour la description de l'évènement)

Membres pilotes : Gilles Dowek, Elisabeth Grosdhomme, Joëlle Toledano et Jean-Marc Vittori.

## Une contribution à la réflexion collective sur l'avenir de l'action publique

À l'occasion du sommet 2021 du Partenariat pour un gouvernement ouvert, le président de la République a notamment annoncé sa volonté d'aller plus loin dans la création d'un « service public augmenté », en lançant un incubateur pour accélérer ces innovations. Le 17 décembre 2021, la ministre de la Transformation et de l'Innovation publiques inaugurerait à la Croix-Rouge cet accélérateur d'initiatives d'intérêt général. Cette initiative vise à apporter un soutien aux projets citoyens à l'interface d'actions publiques et s'inscrit dans le droit fil d'appels à la création d'un service public citoyen attendu par beaucoup depuis plusieurs années.

Dans le prolongement de ces initiatives, il pourrait être envisagé de favoriser la co-construction des services d'intérêt général grâce aux outils numériques mettant en œuvre des solutions concrètes et émergeant localement ; de poursuivre largement l'ouverture des données publiques afin de rendre ces initiatives possibles ; et de vitaliser les communs numériques tels que Wikipédia, OpenStreetMap, Open Food Facts, etc. Autant d'initiatives qui ont intégré la deuxième promotion de l'accélérateur d'initiatives citoyennes.

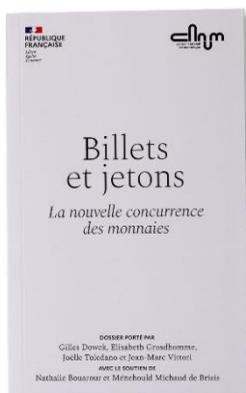
### A lire et à découvrir

- Les [documents](#) parus en septembre 2021
- La tribune de Gilles Babinet, [« Profitons du foisonnement d'initiatives comme CovidTracker, Vite ma dose, Covidliste... pour créer une filière de services publics citoyens »](#), Le Monde, et le billet de Jean Cattani, [Pour une démocratie de l'action](#), Transformation.gouv.fr, tous deux publiés le 29 juin 2021.

### Les Paroles de

- [Alain Supiot](#), juriste et professeur au Collège de France
- [Antoinette Rouvroy](#), chercheuse au Fonds de la recherche scientifique (FRS-FNRS)
- [Sébastien Soriano](#), directeur général de l'IGN
- [Laura Létourneau](#), déléguée au numérique en santé
- [Stéphane Vincent](#), directeur général de l'association la 27e Région
- [Paula Forteza](#), députée
- [Félix Tréguer](#), chercheur associé au Centre Internet et Société du CNRS
- [Hugues Bersini](#), directeur du laboratoire d'intelligence artificielle de l'Université libre de Bruxelles

# Billets et jetons, la nouvelle concurrence des monnaies



Euro numérique, Bitcoin, *stablecoins*, Diem, NFT entre autres monnaies et actifs numériques étatiques ou privés ont régulièrement fait la une des médias ces dernières années. Comment les usagers et l'Europe peuvent tirer parti des opportunités de cette révolution tout en se protégeant des risques qu'elle véhicule ? Le Conseil national du numérique a dédié son quatrième dossier à la question.

## La phase actuelle de numérisation de la monnaie est une révolution

De la numérisation des livres de comptes aux paiements par téléphone, la monnaie n'a évidemment pas échappé à la transformation numérique. Le déploiement des cryptomonnaies et l'émergence des monnaies numériques de banque centrale ne constituent pas une simple étape supplémentaire de la dématérialisation mais une véritable révolution. Les possibilités qui en résultent telles que le développement de monnaies privées, de nouveaux objets et marchés culturels à travers les jetons non fongibles (NFT) ou une meilleure accessibilité à des publics exclus transforment de manière inédite les usages, les règles et les acteurs du système bancaire et financier.

## Des enjeux qui dépassent les questions monétaires : une approche autour des questions numériques

Cette révolution bouscule les fondamentaux de notre système bancaire et financier. Par l'ampleur des opportunités autant que par les risques qu'elle véhicule, elle n'est pas seulement l'affaire des spécialistes des questions monétaires mais concerne l'ensemble des citoyens et des acteurs économiques. Les innovations qu'elle permet questionnent par exemple la protection des données personnelles, l'équilibre du système bancaire et la répartition des responsabilités en cas de crise systémique. À l'inverse, l'abaissement du coût des transactions et l'utilisation de jetons offrent de nouvelles possibilités de développements entrepreneuriaux et de gains de productivité potentiels dans toute l'économie. En permettant la mise en œuvre aisée d'aides économiques ou sociales très ciblées, les monnaies numériques programmables donnent également de nouveaux outils à l'action publique.

Comment capitaliser sur la blockchain ? Comment les institutions bancaires et financières européennes peuvent-elles se transformer ? Quelle place laisser ou donner aux acteurs privés et notamment aux entreprises du numérique ? Au-delà des évolutions techniques résident bien des choix de société dont il est essentiel d'apprécier la portée. Le Conseil national du numérique propose dans cet ouvrage une analyse de l'impact des nouvelles monnaies numériques sur les acteurs du système bancaire et financier et sur la société.

## Entre régulation et innovation, l'Europe doit prendre sa place

Les réflexions des membres du Conseil national du numérique et des experts qu'ils ont interrogés se rassemblent autour d'une conviction : cette période est une occasion exceptionnelle de travailler à l'élaboration d'une vision européenne du numérique, qui s'appuie sur des valeurs et principes communs. À l'instar d'autres révolutions numériques, toute la régulation reste à construire. Cela est d'autant plus crucial que la monnaie est un secteur où la réglementation est essentielle à la confiance. Autant d'enjeux à particulièrement avoir à l'esprit à l'heure où la Commission européenne a fait une proposition réglementaire en vue de la création d'un euro numérique.

Membres pilotes : Gilles Dowek, Joëlle Toledano et Jean-Marc Vittori.

### A lire et à découvrir

- [Le dossier](#) paru en novembre 2021

### Les Paroles de

- [Eric Monnet](#), directeur d'études à l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales et professeur à l'École d'Économie de Paris
- [Horacio Ortiz](#), anthropologue spécialisé dans la finance
- [Jacques Favier](#), historien et spécialiste du bitcoin

# « Votre attention, s'il vous plaît ! » quels leviers face à l'économie de l'attention ?



Si les technologies numériques constituent des supports de mémoire inédits et rendent possibles de nouvelles formes attentionnelles, elles peuvent aussi véhiculer des dangers pour la santé psychique ou mentale des individus et pour les relations sociales et collectives, au risque d'affecter notre capacité à faire société mais également à travailler, penser, créer et innover. Le Conseil national du numérique a appelé à passer un cap dans la protection de notre attention dans un dossier intitulé « Votre attention, s'il vous plaît ! Quels leviers face à l'économie de l'attention ? ».

## Une approche systémique des enjeux de l'attention pour protéger notre capacité à faire société

Pour préserver notre attention, le Conseil national du numérique propose d'adopter une approche systémique des enjeux de cette économie de l'attention, s'attachant à considérer toutes les dimensions de nos rapports aux médias numériques. Il s'agit alors de s'interroger sur les différentes stratégies mises en œuvre par les acteurs pour exploiter les biais cognitifs, sur les modèles économiques qui tirent leurs ressources de la monétisation de notre attention et d'étudier les outils et designs mis en œuvre. L'attention doit elle aussi être considérée dans toutes ses dimensions et notamment d'un point de vue relationnel. Seule une approche complète de ces phénomènes nous permettra de lutter contre ces nouvelles formes de manipulation des comportements et d'identifier les leviers juridiques, économiques, technologiques, sociaux, éducatifs, politiques qui pourraient être mobilisés.

## Comment protéger collectivement notre attention ?

Pour remettre les technologies numériques au service d'une attention psychique, sociale et environnementale, le Conseil national du numérique met en débat 12 leviers collectifs. Qu'ils soient juridiques, politiques, sociaux, éducatifs ou qu'ils relèvent du design et de la conception des services, ces leviers pourraient être portés par les pouvoirs publics, en collaboration avec des chercheurs, professionnels d'éducation et de santé, associations, entreprises et industriels de l'audiovisuel et du numérique.

De nouveaux droits et obligations pourraient être débattus, tels que le droit d'être informé sur les dispositifs de captation attentionnelle ou le droit de paramétrer les contenus et les émetteurs. Plus globalement, le Conseil appelle à la mise en place d'une politique européenne complémentaire à l'entrée en vigueur des règlements sur les services et les marchés numériques permettant de lutter contre les risques qu'entraînent les modèles d'affaires relevant de l'économie de l'attention. À côté de quoi, des leviers politiques, sociaux, éducatifs peuvent aussi être mis en avant pour renforcer l'éducation critique et pratique aux médias numériques ou encore concevoir et expérimenter des supports et des pratiques numériques cultivant l'attention profonde et l'attention conjointe.

Membres pilotes : Anne Alombert et Olga Kokshagina.

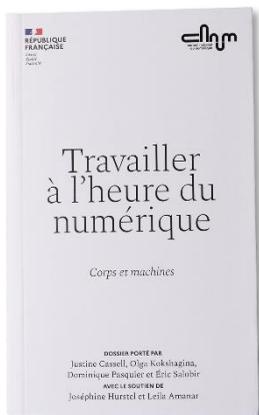
### **A lire et à découvrir**

- [Le dossier et sa synthèse](#) parus en janvier 2022
- [Un entretien](#) avec Anne Alombert et Olga Kokshagina

### **Les Paroles de**

- [Renaud Hétier](#), enseignant-chercheur en sciences de l'éducation
- [Marie-Pierre Fourquet-Courbet](#), auteure de Connectés et heureux ! Du stress digital au bien-être numérique (2020)
- [Virginie Sassoon et Isabelle Féroc Dumez](#) du CLEMI sur l'importance et les ressources de l'éducation aux médias,
- [Bertrand de Faÿ](#), professeur de français
- [Marion Thain](#), directrice du Centre d'études de l'attention du King's College de Londres
- [Karl Pineau](#), co-fondateur des Designers Ethiques
- [Katherine Hayles](#), auteure de Lire et penser en milieux numériques
- Trois Parlons-nous ont été organisés sur différents aspects du sujet : les leviers [juridiques](#), [technologiques](#) et [éducatifs](#) pour protéger nos attentions à l'ère numérique.

# Travailler à l'heure du numérique. Corps et Machines



Plus qu'il ne disparaît, le travail se métamorphose au fil de l'évolution des technologies interrogeant sans cesse la coexistence des humains et des machines dans l'environnement professionnel. Comment l'introduction des outils numériques et leurs évolutions sont-elles vécues par les travailleurs ? Comment s'en emparent-ils ? Dans quelle mesure les outils numériques favorisent-ils l'émergence de meilleures relations au travail ? Que se produit-il lorsque la machine dysfonctionne ? Comment se nouent les interactions dans des équipes de plus en plus numérisées, que ce soit sous la forme de bras robotiques industriels ou de visioconférences ?

## De la révolution industrielle à la révolution numérique, une approche au plus près de la variété des situations des travailleurs

Du télétravail à l'usine, de l'ouvrier au cadre, le travail n'est pas une réalité uniforme, véhiculant ainsi des ressentis, des perceptions et des capacités d'appréhension très différentes de l'usage du numérique au travail. Afin de rendre compte de la variété des situations de travail en fonction des catégories socio-professionnelles et des filières concernées, le Conseil national du numérique propose une analyse plurielle examinant les relations directes entre humains et machines, et celles où les corps sont médiés (comme en visioconférence), représentés (comme dans les environnements virtuels) ou associés à la machine (comme avec des exosquelettes).

## 10 leviers pour rendre les travailleurs acteurs de leur relation aux outils numériques

Pour rendre les travailleurs acteurs de leur relation aux outils numériques aussi bien dans la conception de ces outils que dans l'exercice de leur activité ainsi qu'en consolidant les droits des travailleurs, le Conseil national du numérique identifie 10 leviers. Alors qu'il existe souvent un décalage important entre les intentions présidant à la conception des outils et leurs usages effectifs, il est en premier lieu nécessaire d'anticiper les effets de ces

dispositifs en impliquant les salariés concernés le plus en amont possible, en formant les parties prenantes et en réalisant une étude d'impact préalable à leur déploiement.

Il s'agit ensuite d'encourager à l'accompagnement des collaborateurs grâce à un processus continu d'évaluation, d'amélioration des échanges autour de ces outils et des modes de travail qu'ils engendrent. Ceci passe notamment par la mise en place de dispositifs de remontée continue d'information sur la façon dont les travailleurs vivent leur relation aux outils numériques ; par l'accompagnement d'un travail hybride, entre télétravail et présentiel, qui ne soit pas subi mais source d'opportunités et d'accroissement de la qualité de vie au travail ; par la garantie d'un dialogue social effectif, ouvert et multipartite qui soit également transparent et régulier, incluant l'ensemble des parties prenantes concernées. Le numérique au travail peut également constituer un pilier de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises.

Par ailleurs, si les droits et libertés numériques jouissent d'un cadre légal et réglementaire riche et en construction, leurs applications dans le contexte du travail doivent être consolidées, notamment en matière de surveillance numérique au travail. Il s'agirait de rendre la régulation sur les outils numériques de travail efficace et effective et d'accroître la vigilance et l'effectivité des droits des travailleurs en matière de surveillance au travail. Dans une perspective de vigie permanente autour des évolutions de ces outils et de leur appréhension au travail, il est, enfin, indispensable d'encourager et approfondir la recherche sur les outils numériques de travail et leurs apports et impacts sur les travailleurs.

Depuis sa publication, le Conseil poursuit son investissement sur cette thématique. Entre autres projets mentionnés dans le présent document, le Conseil a été invité à participer au comité exécutif du LaborIA lancé à l'automne 2021. Le Conseil a également participé au projet DIALIA coordonné par l'Institut de Recherche Economique et Sociale (IRES), en partenariat avec quatre organisations syndicales (CFDT, CFE-CGC, CGT UGICT, FO Cadres) visant à déployer un cadre méthodologique partagé pour faire du développement du dialogue social technologique au travail et de la déclinaison de l'accord cadre européen de 2020 sur la numérisation du travail (volet IA) un levier opérationnel de la transformation numérique.

Membres pilotes : Justine Cassel, Olga Kokshagina, Dominique Pasquier et Eric Salobir.

## À lire et à découvrir

- [Le dossier et sa synthèse](#) parus en décembre 2022.
- [Le compte-rendu](#) du déplacement à Toulouse à la rencontre de l'écosystème IA.
- [Le compte-rendu](#) du déplacement à Nancy autour des exosquelettes et des systèmes robotisés.

## Les Paroles de

- [David Gaborieau](#), sociologue du travail.
- [Vincent Mandinaud et Ludovic Bugand](#) de l'Anact.
- [Julia Velkovska](#), sociologue.
- [Nathanaël Jarrassé](#), chercheur spécialisé dans l'interaction physique.
- [Juan Sebastian Carbonell](#), sociologue du travail.
- [Yann Ferguson](#), sociologue, responsable scientifique du LaborIA.
- [Mathieu Porte](#), coordinateur des activités d'IA à l'IGN

# Mieux comprendre l'impact des intelligences artificielles génératives

Lancé en novembre 2022 par OpenAI, l'agent conversationnel ChatGPT a atteint plus de 100 millions d'utilisateurs en janvier 2023. C'est la première fois qu'une intelligence artificielle générative ou large modèle de langues suscite un tel intérêt. Alors que le débat public s'est rapidement polarisé sur le sujet, le Conseil national du numérique a débuté une réflexion sur les impacts des intelligences artificielles génératives et a réalisé une série d'entretiens publiés sur le site.

## Prendre le temps de l'analyse et du dialogue

Le Conseil estime que si la régulation de l'intelligence artificielle est indispensable, elle ne suffira pas seule face aux défis posés par les dernières évolutions technologiques dans ce domaine et la démocratisation des outils génératifs. Les membres du Conseil ont appelé à travers [une tribune](#) à prendre le temps de l'analyse et du dialogue et à mettre le sujet de l'intelligence artificielle au cœur du débat démocratique.

Un « Parlons Num' » a été organisé le 19 mai 2023 avec le service de l'économie numérique de la Direction générale des entreprises, réunissant Justine Cassell, membre du Conseil, Guillaume Avrin, coordinateur de la Stratégie nationale pour l'intelligence artificielle à la Direction générale des Entreprises, Aurélien Palix, sous-directeur des réseaux et des usages numériques à la Direction générale des Entreprises et Philéas Samir, *data scientist* au Pôle d'expertise de la régulation numérique (PEReN).

## Décrypter les enjeux autour du développement des IA génératives

Les enjeux liés au développement et à l'utilisation d'outils reposant sur des modèles génératifs d'intelligence artificielle sont multiples et entremêlés, touchant à des domaines essentiels de nos sociétés : l'information, l'apprentissage, le travail, la vie privée, la sécurité, la représentation du monde, etc. Loin de minorer l'impact qu'auront les IA génératives, ces entrelacs nécessitent d'être abordés de manière prudente et collective.



Nous avons échangé avec plusieurs personnalités sur des défis soulevés par les IA génératives : Tom Mitchell, chercheur en apprentissage automatique à Carnegie Mellon, Mitchell Baker et Mark

Surman de la Fondation Mozilla, Lê Nguyễn Hoàng, chercheur à l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne et vulgarisateur scientifique, Helen Margetts du Alan Turing Institute et du Ada Lovelace Institute, Valérie Pisano et Benjamin Prud'homme de l'Institut québécois d'intelligence artificielle (Mila), Thomas Wolf, cofondateur de Hugging Face, Imane Bello et Yacine Jernite, conseillère technique en droit de l'IA et chercheur en apprentissage automatique d'Hugging Face, Arvind Narayanan, chercheur en informatique à Princeton, ou encore Jean-Gabriel Ganascia, informaticien et philosophe.

## Accompagner les acteurs de la médiation numérique

Nous travaillons avec l'ANCT à l'élaboration d'une formation sur l'intelligence artificielle pour les conseillers numériques, leurs coordinateurs et employeurs.

### À lire et à découvrir

- La [tribune](#) du Conseil publiée dans La Croix.
- Une [tribune](#) de Jean Cattani et Celia Zolynski dans AOC

### Les Paroles de

- [Anne Alombert](#), philosophe et membre du Conseil.
- [Laure Soulier](#), maîtresse de conférences en informatique (Sorbonne Université, CNRS).
- [Lê Nguyễn Hoàng](#), chercheur et vulgarisateur scientifique.
- [Valérie Pisano et Benjamin Prud'homme](#), Présidente-directrice-générale de l'Institut québécois d'IA (Mila) et directeur du département « IA pour l'humanité ».
- [Clément Le Ludec et Maxime Cornet](#), chercheurs au sein du projet « The Human Supply Chain behind smart technologies ».
- [Arvind Narayanan](#), professeur d'informatique à l'université de Princeton.

# Vers une personnalisation des réseaux sociaux

Dans la poursuite de la réflexion sur l'économie de l'attention, le Conseil défend plusieurs remèdes orientés vers la personnalisation des réseaux sociaux : le droit au paramétrage des utilisateurs, l'installation d'extensions dans les navigateurs, l'utilisation d'applications tierces ou encore le dégroupage des réseaux sociaux, c'est-à-dire l'ouverture des réseaux sociaux à des fonctionnalités proposées par des acteurs externes.

Ces questions ont gagné en intérêt avec la démocratisation des intelligences artificielles génératives en 2023 et la possibilité désormais offerte à chacun de configurer son agent conversationnel. Cette « agentification » de nos activités numériques laisse entrevoir un monde dans lequel toute personne a l'aptitude de configurer son accès aux réseaux sociaux.

A la clé, une capacité de choix accrue pour l'utilisateur qui répond également à de nombreuses préoccupations : protection des publics, diversité des médias, encouragement à l'innovation, développement économique, etc.

## Une réflexion collective

Ces réflexions sont menées en lien avec des chercheurs comme Célia Zolynski, professeure de droit à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Maria Luisa Stasi, directrice « Law & Policy des marchés numériques » chez Article 19, des collectifs européens comme People vs. Big Tech, Panoptykon Foundation et d'autres entités comme la Direction générale des entreprises, les Designers Ethiques et le Ministère de la Culture.

Ces travaux ont nourri les États généraux de l'information dont le comité de pilotage et le groupe de travail dédié aux innovations technologiques et à l'espace informationnel ont formulé la proposition de consacrer un pluralisme des algorithmes. Ils ont également infusé dans nos travaux sur l'éveil à la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS).

## À lire et à découvrir

- La note « [Cultiver la richesse des réseaux sociaux](#) » rédigée par Anne Alombert et Joëlle Toledano ;
- La note « [Assurer nos libertés à l'ère de l'intelligence artificielle](#) » rédigée par Anne Alombert ;
- Un [entretien avec Maria Luisa Stasi](#), directrice « Law & Policy des marchés numériques » chez Article 19 ;
- Un [entretien avec Célia Zolynski](#), professeure de droit et co-auteurice de *Pour une nouvelle culture de l'attention* ;
- La [rétrospective de l'atelier](#) avec les Designers Ethiques ;
- L'[émission « Internet Exploreuses »](#) avec Joséphine Hurstel, Héloïse Linossier et Lucie Ronfaut ;
- Une [tribune](#) de Jean Cattani et Célia Zolynski, « Le défi d'une régulation de l'intelligence artificielle », AOC, 14 décembre 2023.
- Un [article](#) de Jean Cattani et Anne Alombert, « Et si les réseaux sociaux devenaient une chance pour nos démocraties ? », *The Conversation*, 11 janvier 2024.

## Un sujet à l'agenda des institutions européennes ?

Le Conseil fait rayonner ses travaux à l'échelle européenne, dans le cadre des réflexions autour des règlements européens sur les services numériques (DSA) et sur les marchés numériques (DMA) et de leurs évolutions respectives. Cela, notamment dans la perspective de la mandature européenne qui s'est amorcée en 2024 et de la révision de ces deux textes en 2026. Il propose une approche collective et ouverte dans la perspective du programme numérique de la prochaine mandature de la Commission européenne. A ce titre, les membres du Conseil ont eu l'occasion d'échanger avec des représentants de la DG Connect de la Commission européenne ainsi qu'avec des eurodéputés au sujet du futur de la régulation des réseaux sociaux et de leur personnalisation.

# Cultiver la richesse des réseaux

Dans la continuité de ses travaux sur la personnalisation, le Conseil s'est intéressé aux modèles économiques des plateformes, espaces clos où aucune innovation extérieure n'est possible, captant une part importante de la valeur des contenus qui les alimentent. La généralisation des intelligences artificielles génératives rend d'autant plus difficile d'établir la valeur des données exploitées ces modèles, en particulier grands modèles de langage.

Dans une note publiée en février 2024, Anne Alombert et Joëlle Toledano invitent à saisir le momentum créé par la généralisation des IA génératives comme une opportunité pour orienter l'innovation vers la création d'un cercle vertueux d'enrichissement de l'espace informationnel numérique.

## Etudier la répartition de la valeur

La démocratisation des IA génératives rejoue des situations connues : comment s'assurer que quelques acteurs ne s'approprient pas la valeur des contenus produits par un très grand nombre de personnes et d'entités ? La compréhension de la valeur économique des informations exploitées par les IA génératives et autres intermédiaires est un préalable indispensable. Joëlle Toledano et Anne Alombert recommandent **d'étudier de manière indépendante et impartiale la répartition de la valeur entre ces acteurs, à travers une plateforme de confiance** garantissant un partage des données sécurisé.

## Ouvrir et paramétrer les réseaux sociaux

**Cette analyse préalable permettra de poser les conditions dans lesquelles l'ouverture des réseaux sociaux pourra être mise au service d'une proposition de valeur nouvelle** : assurer une circulation de l'information plus démocratique tout en libérant le potentiel d'innovation qui a contribué à la richesse d'internet et permettre aux utilisateurs de configurer leurs expériences comme ils le souhaitent. La note détaille les moyens d'y parvenir d'un point de vue de gouvernance institutionnelle mais également technique, en allant au-delà du cadre de réflexion actuel orienté pour l'essentiel vers la protection du droit d'auteur et la mise en œuvre de moyens de modération par les très grandes plateformes numériques.

# Assurer nos libertés à l'ère de l'intelligence artificielle

De l'interdiction des smartphones dans certains lieux publics au rationnement du nombre de gigas quotidiens, des propositions émergent pour faire face aux enjeux de l'économie de l'attention numérique, renforcés par le développement des IA génératives. Néanmoins, c'est pour chaque fois réduire les capacités d'usage des citoyens plutôt que d'agir à la source, sur la nature des services fournis par quelques grandes entreprises.

Dans une note publiée en mars 2024, Anne Alombert insiste sur **le rôle fondamental de la puissance publique, pour d'abord engager la transformation des technologies et rendre possible l'exercice des libertés aujourd'hui menacées.**

## Ne pas laisser aux algorithmes de quelques entreprises privées le pouvoir de téléguider les choix des citoyens

La recommandation automatique de contenus s'opère dans l'intérêt des réseaux sociaux dominants du fait de leurs modèles économiques fondés sur la captation de l'attention. Mais elle conduit aussi à la propagation de fausses informations et à l'invisibilisation de contenus d'utilité publique. Ces risques seront aggravés par la diffusion massive des intelligences artificielles génératives, dont le fonctionnement probabiliste fermé risque de renforcer l'uniformisation des contenus et invisibiliser toute nouveauté.

## Pour un projet européen démocratique et contributif

Anne Alombert recommande la mise en place de **systèmes de recommandations contributives et citoyennes**. L'objectif est de **recréer de la confiance dans les recommandations**. Il s'agit de **réinventer le pluralisme médiatique dans l'espace numérique**, au lieu de soumettre la circulation des informations aux intérêts financiers des plateformes. **Autant de mesures politiques qui pourraient constituer un projet européen démocratique et contributif** pour les prochaines années, dans la continuité des règlements européens et de la récente résolution du Parlement européen sur les interfaces addictives. **La marche est accessible et l'enjeu est de taille : faire le pari de la démocratie numérique.**

# Eveil à la vie affective, relationnelle et sexuelle. Donner le pouvoir d'agir.



**Éveil à la vie affective,  
relationnelle et sexuelle**

*Donner le pouvoir d'agir*



Que ce soit le [service statistique ministériel de la sécurité intérieure](#) ou Amnesty International (voir encore le [rapport](#) publié avant-hier), le constat est clair : les violences sexuelles et sexistes ne font pas que perdurer, elles augmentent et se cumulent les unes aux autres, que ce soit en ligne ou hors ligne.

Dans le prolongement de nombreux rapports administratifs, travaux académiques et autres ouvrages spécialisés, mais également dans le prolongement des constats posés par de nombreuses associations, parmi lesquelles [Féministes contre le cyberharcèlement](#),

[Génération numérique](#) ou encore [e-Enfance](#), une des réponses envisagées en 2023 dans le cadre de la feuille de route sur l'« [Apaisement de la vie en ligne](#) » du Conseil national de la refondation alors coordonnée par le Conseil national du numérique était de toujours plus approfondir l'éveil à la vie affective, relationnelle et sexuelle. Cet éveil est en effet un des remèdes en ce qu'il permet d'insister sur des messages essentiels et de les diffuser : cultiver l'empathie, respecter l'altérité, accepter la différence.

## **L'éveil à la vie affective, relationnelle et sexuelle, un levier de première importance pour notre bien-être**

Comment les pratiques numériques peuvent-elles être employées pour enrichir l'éveil à la vie affective, relationnelle et sexuelle et participer du même tenant à réduire les comportements de haine en ligne et dans la société en général ? Une partie de la réponse se situe probablement dans le fait de penser les outils numériques comme un moyen de donner du pouvoir d'agir au plus grand nombre. En ce sens, les pistes évoquées visent à nous rendre actrices et acteurs de notre éveil à la vie affective, relationnelle et

sexuelle, à rendre les usagers maîtres de leur expérience en ligne, à faciliter le travail des créatrices et créateurs de contenus en ligne et à soutenir des espaces de discussion et d'information vertueux sur la vie affective, relationnelle et sexuelle.

**Pouvoir devenir acteur de son éveil.** Dans l'environnement éducatif, faire se rejoindre éducation à la sexualité et éducation aux médias et à l'information permettrait par exemple d'engager les élèves dans la production de contenus pédagogiques adaptés, en partant de leurs besoins en information, exploration ou clefs de compréhension. Encourager par ailleurs le développement d'espaces d'interactions entre pairs constitue une approche complémentaire aux actions de prévention traditionnelle puisqu'elle facilite la possibilité pour tous les publics de rencontrer des pairs de proximité variant selon les questions abordées.

**Reprendre le contrôle des réseaux sociaux.** S'agissant des réseaux sociaux, il est naturel que ceux-ci apparaissent d'abord comme des lieux de haine et d'injure avant d'être des moyens d'éveil à une relation apaisée et émancipatrice. Le fonctionnement même des réseaux sociaux a au surplus une influence considérable sur l'activité des créateurs de contenus. Cela tient leurs politiques algorithmiques de recommandation, de modération, ou encore aux modes de rémunération ou de financement qu'ils mettent à disposition. C'est pourquoi une mise en œuvre pleine et entière du cadre réglementaire actuel est primordiale, notamment pour obtenir des plateformes qu'elles financent les personnes qui agissent en faveur d'un éveil relationnel, affectif ou sexuel mais qu'elles soient aussi obligées de promouvoir des contenus à vocation pédagogique, voire d'en assurer directement le financement.

**Offrir le choix aux utilisateurs et aux créateurs.** En cohérence avec la [mission enfants-écrans](#), les [États généraux de l'information](#) et la [résolution du Parlement européen](#) sur la conception addictive des services en ligne, la consécration d'un [droit au paramétrage](#) des réseaux sociaux, et plus avant encore, la mise en œuvre du [dégrouper](#) de ces services, pourraient rendre les usagers maîtres de leurs expériences en ligne et ainsi assurer des espaces de discussion et d'information vertueux sur la vie affective, relationnelle et sexuelle. Voilà un chantier pour la future Commission européenne !

## Des fiches pratiques pour toutes et tous



A condition d'être pensées et conçues pour donner du pouvoir d'agir, les pratiques numériques peuvent enrichir l'éveil à la vie affective, relationnelle et sexuelle et participer à réduire les comportements de haine en ligne et dans la société en général.

Mais à quelles conditions cela devient-il possible ? Comment reprendre le contrôle des réseaux sociaux ? Comment utiliser au mieux ces outils en l'état pour devenir acteur de son éveil ? Comment accompagner les plus jeunes dans leurs usages numériques au service d'un éveil à la vie affective, relationnelle et sexuelle serein et positif ? Comment réagir lorsque l'on est victime ou proche de victime de haine en ligne ?

Pour accompagner au mieux celles et ceux qui se reconnaissent dans ces questionnements, nous mettons à disposition [quatre fiches pratiques co-concues](#) avec le [CRAJEP Haut-de-France](#), le [CRIPS Île-de-France](#), la [Direction générale de l'enseignement scolaire](#), [E-enfance](#), [l'INSERM](#), [Internet Sans Crainte](#), le [Planning Familial](#), [Point de Contact](#), [Règles Élémentaires](#) et le [Certificat égalité Femmes-Hommes](#) de Sciences Po.

Elles s'adressent à quatre types de publics :

- **Pour les parents** : accompagner au mieux à chaque âge de l'enfant ;
- **Pour les équipes pédagogiques et professeurs** : aborder le versant numérique de l'EVARS en classe ;
- **Pour les utilisateurs et utilisatrices de réseaux sociaux** : configurer et personnaliser son expérience en ligne ;
- **Pour les victimes de haine en ligne et leurs proches** : pour agir et réagir du mieux que l'on peut.

# **Accompagner les pouvoirs publics**

# Le Conseil national de la refondation Numérique

Initié le 8 septembre 2022 par le président de la République, le Conseil national de la refondation avait pour ambition de construire une méthode nouvelle pour bâtir collectivement et au plus près du terrain des solutions pour faire face à plusieurs défis d'avenir. Le volet numérique a été inauguré par le ministre délégué, M. Jean-Noël Barrot, le 22 novembre 2022 en présence du Haut-Commissaire au Plan, M. François Bayrou, de députés, de Françoise Mercadal-Delasalles, la co-présidente du Conseil national du numérique, et de 160 acteurs.



Le CNR Numérique s'articulait autour de trois thématiques :

- L'inclusion et l'accessibilité numérique ;
- L'apaisement de l'espace numérique et la lutte contre les violences en ligne ;
- Les transitions numériques au travail.

Dans la continuité de sa mission, le Conseil national du numérique a été chargé de coordonner le CNR Numérique au sein d'une équipe de pilotage également composée de la Direction générale des entreprises, de l'Agence nationale de cohésion des territoires (Anct) et de la Mednum. Dans une recherche d'ouverture de nombreuses administrations, au premier rang desquelles figurent la Dilcrah, l'Arcom, la Dinum, la DITP et France Num, et de multiples organisations ont été associées aux exercices en fonction des thématiques abordées. Si le sujet inclusion a été piloté par l'Anct et la

Mednum, le Conseil a été en charge des sujets de l'apaisement de la vie en ligne et des transitions numériques au travail.

L'objectif était triple :

- s'accorder sur des diagnostics objectivés et partagés par tous ;
- capitaliser sur l'existant et mobiliser l'ensemble des acteurs nationaux et locaux (les forces politiques, les partenaires sociaux, les élus, les représentants du monde économique et associatif, ainsi que du monde de la recherche, les citoyens...) ;
- faire émerger des propositions concrètes pour améliorer concrètement le quotidien des Français, par la loi ou par des projets mis en place par les acteurs du secteur.

## L'apaisement de l'espace numérique et la lutte contre les violences en ligne



Les travaux du volet « apaisement de l'espace numérique » du CNR Numérique ont été réalisés avec le concours de nombreuses autorités, associations, entreprises, personnalités et citoyens œuvrant à la lutte contre la haine en ligne. L'objectif de ce travail était de construire

sur les initiatives existantes pour faciliter l'action de chacun et atteindre une meilleure protection des publics.

Des dizaines d'échanges ont été conduits avec les acteurs de terrain. Des ateliers thématiques ont également été organisés afin de trouver collectivement des solutions concrètes aux problèmes soulevés par les parties prenantes : le 12 janvier sur les signaleurs de confiance à l'initiative de l'Arcom et dans le cadre de l'Observatoire de la haine en ligne ; le 7 février à l'initiative de M. le ministre délégué Jean-Noël Barrot pour rassembler l'ensemble des acteurs du secteur et une centaine de collégiens et lycéens ; le 15 février 2022 pour réunir des utilisateurs, des représentants des plateformes et des autorités autour de la



question du parcours de l'utilisateur dans le signalement des contenus illicites ; le 22 mars 2022, à l'Assemblée nationale à l'initiative de Mme la députée Véronique Riotton sur l'exposition à la violence des femmes médiatisées.

Outre les mesures proposées dans la feuille de route, la principale recommandation est probablement de pérenniser la dynamique collégiale et multilatérale engagée, de cultiver partout où cela est possible des espaces d'échange et d'écoute entre les acteurs et, autant que possible, les publics concernés. L'implication constante de la société civile et des usagers permettra d'assurer un caractère démocratique à la régulation des réseaux sociaux.

### **18 propositions émises par les participants sur des sujets variés et 7 axes d'actions prioritaires répondant à 3 objectifs fondamentaux :**

**VISIBILISER** - Partager les vécus et les actions portées.

1. Agréger les rapports et les études réalisés sur la haine en ligne.
2. Créer un baromètre de l'apaisement de l'espace numérique.
3. Générer un tableau de bord des actions portées.

**PROTÉGER** - Mieux orienter les utilisateurs vers les dispositifs adaptés.

4. Approfondir notre connaissance du parcours utilisateur.
5. Massifier les campagnes publiques d'information.

**RASSEMBLER** - Porter les écosystèmes œuvrant à l'apaisement de l'espace numérique.

6. Soutenir les acteurs de la citoyenneté numérique.
7. Instituer un forum d'échanges multipartites.

## Les transitions numériques de travail

La feuille de route du CNR sur les transitions numériques au travail a été élaborée en co-pilotage par le Conseil national du numérique et le pôle France Num de la Direction générale des entreprises en association avec de nombreuses entreprises, fédérations, partenaires sociaux, autorités, collectivités et citoyens déjà fortement mobilisés.

L'objectif était de coconstruire des propositions concrètes et opérationnelles permettant à la fois d'accélérer la transformation numérique des entreprises françaises, en particulier des TPE et PME, et de mettre cette transformation au service de l'humain au travail en la plaçant au cœur d'un dialogue permanent et ouvert entre parties prenantes. Par ailleurs, face aux progrès majeurs de l'intelligence artificielle générative et des craintes que celle-ci génère pour le travail humain, la feuille de route propose un cadre d'accompagnement du déploiement de ces outils.

Un constat clé irrigue ce document : si la France doit poursuivre les efforts amorcés en matière de transformation numérique des entreprises, il ne s'agit pas pour autant de faire du numérique pour le numérique. Au contraire, il s'agit de permettre à l'ensemble des acteurs de se saisir au mieux de ces outils et de leurs potentialités tout en se prémunissant face à leurs risques. Il ne s'agit pas non plus de prétendre proposer des solutions uniques à l'ensemble des organisations et situations de travail. Face à la multiplicité des enjeux en fonction du projet de transformation numérique mené, du secteur d'activité et de la taille de l'organisation, du lieu géographique où il se déploie, de l'écosystème de partenaires dans lequel il s'insère, aucune solution unique ne saurait être proposée.

Le numérique est un outil au service d'un projet qui doit être défini en amont et qui doit prendre en compte l'ensemble des processus préexistants. Aussi, la transition numérique au travail est à aborder par écosystème, par secteur d'activité et non pas en considérant l'entreprise comme un ensemble fermé. Cette vision systémique permet de réunir tous les acteurs de la transition numérique au travail (accompagnants ou accompagnés) autour d'une vision partagée des enjeux et des risques.

## **12 propositions émises par les participants et 10 orientations prioritaires répondant à 3 objectifs fondamentaux :**

**ACCOMPAGNER** - Intervenir au plus près du secteur et lieu d'activité des TPE-PME.

1. Structurer les réseaux locaux ou sectoriels au plus proche des TPE-PME.
2. Créer un recueil des bonnes pratiques en matière de transition numérique des TPE-PME par secteur d'activité.
3. Capitaliser sur les moments forts dans le quotidien des entrepreneurs pour mettre en visibilité les dispositifs d'accompagnement numérique mis à leur disposition.

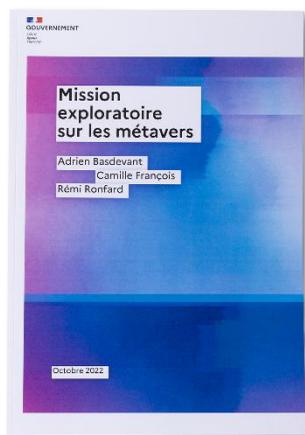
**ANTICIPER** - Garantir un déploiement vertueux de l'IA au travail.

4. Edicter des lignes directrices quant au recours à des outils d'IA au travail.
5. Instaurer un registre des outils d'IA.
6. Créer un comité et un délégué à l'IA dans les entreprises et les administrations.
7. Poursuivre la réflexion pluridisciplinaire autour de l'IA au travail dans le cadre du LaborIA.

**DIALOGUER** - Mettre les outils numériques au cœur d'un dialogue permanent entre parties prenantes.

8. Intégrer une clause de revoyure au dialogue social dans le cadre d'utilisation d'outils d'IA au travail.
9. Envisager de nouvelles enceintes de dialogue entre parties prenantes au niveau de la filière.
10. Soutenir l'expérimentation : rétro-ingénierie et bacs à sable.

# La mission exploratoire sur les métavers



Des avatars aux mondes virtuels, des cryptomonnaies aux casques de réalité virtuelle, le développement des métavers suscite autant de fantasmes que d'inquiétudes. Alors que les projets de mondes virtuels se sont multipliés ces dernières années, permis par des évolutions technologiques récentes, les termes utilisés renvoient à des technologies, des usages, des acteurs et des enjeux différents.

Pour répondre à ces enjeux, le ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance, le ministère de la Culture ainsi que le secrétariat d'État chargé de la Transition numérique et des

Communications électroniques ont lancé en février 2022 la mission exploratoire sur les métavers, confiée à Adrien Basdevant, avocat et membre du Conseil, Camille François, chercheuse à l'université Columbia et Rémi Ronfard, chercheur à Inria. Le Conseil a soutenu et participé aux travaux de la mission, dont le rapport a été remis aux ministres commanditaires le 24 octobre 2022. La mission exploratoire sur les métavers s'est attachée à donner des clés de compréhension afin de clarifier le débat, de saisir les opportunités émergentes, de mieux appréhender les risques posés par les métavers et de rassembler les acteurs français et européens des métavers autour d'un horizon commun.



Un an après la publication du rapport, 120 personnes se sont rassemblées le 7 novembre 2023 à l'hôtel des Ministres de Bercy pour prolonger le débat autour des métavers. Cette rencontre, organisée par le Conseil en partenariat avec Inria et la Direction générale des entreprises, avait vocation à rassembler les acteurs français des métavers autour d'un horizon commun. Les différentes interventions ont mis en lumière la richesse du tissu économique et de la recherche française dans les domaines de la réalité étendue et des mondes virtuels, qu'il est nécessaire de soutenir et d'accompagner. Les intervenants se sont rejoints sur la nécessité de continuer à explorer les enjeux soulevés par le développement des mondes virtuels immersifs.



### À lire et à découvrir

- Le [site de la mission](#) ;
- Le [rapport](#) ;
- Le [communiqué de presse](#) ;
- La [rétrospective de l'événement](#).

# Les États généraux de l'information

Lancés le 3 octobre 2023, les États généraux de l'information (EGI) avaient pour objectif de poser les bases d'un nouveau modèle médiatique et informationnel, notamment à l'ère numérique. Cinq groupes de travail ont été constitués et ont travaillé durant près d'une année pour aboutir à [un diagnostic commun et un ensemble de propositions concrètes](#), restitués le 12 septembre 2024 au Conseil économique, social et environnemental (CESE). Le Conseil national du numérique a mis ses travaux au service de cette dynamique collective autour du sujet primordial qu'est l'information.

## Espace informationnel et innovation technologique

Rahaf Harfoush, membre du Conseil et anthropologue, faisait partie du groupe de travail n° 1 « [Espace informationnel et innovation technologique](#) » présidé par Sébastien Soriano. Joséphine Hurstel, responsable des études du Conseil, et Margot Godefroi, rapporteure, en étaient co-rapporteuses aux côtés de Bruno Kerhuel, inspecteur général des Finances.

Les 7 propositions formulées par le groupe, étayées par un document de constat et une série de fiches techniques, s'articulent autour de deux axes :

- **Promouvoir le choix et l'auditabilité algorithmique pour réduire la prégnance des contenus toxiques** sur les plateformes numériques, en consacrant notamment un véritable pluralisme des algorithmes.
- **Assurer aux médias un modèle économique pérenne à l'ère numérique et des IA génératives** en améliorant la visibilité, la traçabilité et la rémunération des contenus médiatiques.

## Créer un cercle vertueux d'enrichissement de l'espace informationnel

Anne Alombert, Joëlle Toledano, membres du Conseil national du numérique et Jean Cattani, secrétaire général, ont été auditionnés **en janvier 2024**. **Leur contribution a été publiée sous la forme d'une [note](#)** qui invite à étudier de manière indépendante et impartiale la répartition de la valeur entre les acteurs de l'économie numérique pour ensuite penser les conditions de l'ouverture des réseaux sociaux à des innovations tierces et à une plus grande liberté de choix des utilisateurs.

# Un appui quotidien aux législateurs

## Des échanges continus

Tout au long des quatre dernières années, de nombreux membres, dont Françoise Mercadal-Delasalles, Gilles Babinet, Joëlle Toledano, Anne Alombert, Dominique Pasquier et Serge Tisseron ont été auditionnés au Sénat et à l'Assemblée nationale pour répondre aux questions concernant les commissions d'enquête, propositions de loi ou rapports d'information des parlementaires.

Outre de nombreux échanges avec les membres du Gouvernement et leurs conseillers, le Conseil a eu l'opportunité de construire des échanges variés et récurrents avec divers parlementaires européens et services de la Commission européenne sur des questions liées aux règlements sur les marchés et services numériques ainsi que sur les projets de l'Union quant aux monnaies numériques.

## Le Conseil, force de proposition au service de la mandature 2024-2029 de la Commission européenne

Les membres du Conseil ont travaillé au développement d'axes de réflexion prioritaires pour participer au débat public européen suite au renouvellement de la Commission européenne. Intelligence artificielle, régulation et gouvernance du numérique, financement et ouverture de la recherche, autant de sujets évoqués et développés plus avant, parmi beaucoup d'autres, allant dans le sens projet européen fédérateur et ouvert.

# **Soutenir les communs numériques**

# Animer le débat sur les communs

Face aux modèles dominants, quelles sont les alternatives ? Joëlle Toledano a piloté [un travail de réflexion approfondi sur les alternatives proposées aux modèles dominants, entre communs, open source et logiciels libres](#). Le Conseil a ainsi mené une vaste série d'entretiens et s'est mis à l'écoute des besoins du secteur pour enrichir sa réflexion sur le sujet. Ce travail de fond a accompagné les nombreuses actions du Conseil au soutien des communs numériques et des logiciels libres.

## Un événement « Vers un État partenaire des communs numériques »

Le 10 mai 2023, la Direction interministérielle du numérique a organisé l'événement « *Vers un État partenaire des communs numériques* » en partenariat avec la Société des communs, le Conseil, l'IGN, et le Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse. Cet après-midi de discussions a débuté par la présentation des porteurs de projets de communs numériques lauréats de l'Accélérateur d'Initiatives Citoyennes et s'est poursuivi par l'intervention de plusieurs acteurs publics qui ont exposé les opportunités de l'Etat à devenir partenaire des communs numériques.



## Un partenariat avec le blog Binaire pour alimenter une collection d'entretiens sur les communs numériques



Partageant l'ambition de questionner et d'éclairer la réflexion autour des enjeux du numérique, le Conseil s'est associé avec le blog Binaire du Monde pour alimenter une collection commune d'entretiens sur les communs numériques. Cette collaboration

se veut être le relai de l'expérience et l'expertise des acteurs et un lieu de partage du potentiel qu'offrent les communs numériques.

### Les Paroles de

- [Stefano Zacchioli](#), Professeur en informatique à l'école Télécom Paris de l'Institut Polytechnique de Paris.
- [Vincent Bachelet](#), doctorant en droit privé à l'université Paris-Saclay.
- [Odile Chagny](#), économiste à l'Institut de Recherches Économiques et Sociales (IRES) et co-fondatrice du réseau Sharers & Workers.
- [Judith Rochfeld](#), professeure de droit à Paris 1 Panthéon Sorbonne et co-directrice du département de recherche en droit de l'immatériel.
- [Angie Gaudion](#), chargée de relations publiques de Framasoft.
- [Corinne Vercher-Chaptal](#), Professeur des Universités en gestion – Directrice adjointe de CEPN.
- [Louise Frion](#), doctorante en droit du numérique.
- [Stéphanie Schaer](#), Directrice interministérielle du numérique.
- [Bastien Guerry](#), responsable de la mission logiciels libres de la Direction interministérielle du numérique.
- [Antoine Dupont et Marguerite Grandjean](#), directeur général et directrice d'études de La Fabrique des Mobilités.

# Participation à des conférences sur les communs numériques

## « Communs numériques : vers un modèle numérique européen souverain et durable ? »



Le 31 mai 2023, Jean Cattan est intervenu à une table ronde sur les communs numériques organisée par la Commission Supérieure du Numérique et des Postes (CSNP) à l'Assemblée nationale. L'occasion de présenter des éléments d'analyse sur les enjeux des communs (résumés [ici](#)).

## NEC Haut de France « Les communs au service d'un numérique pour tous »

Pour cette édition locale de Numérique en Commun[s] à Lille, Louis Magnes a animé avec Alexis Kauffmann (chef de projet logiciels et ressources éducatives libres au Ministère de l'Éducation nationale), Rémy Gerbet et Xavier Cailleau (Wikimédia France) un atelier de contribution à la page Wikipédia « Commun numérique ». Margot Godefroi a animé une masterclass à destination des élus locaux pour présenter les opportunités qu'offrent les communs numériques pour une collectivité territoriale. Retour d'expérience à lire [ici](#).



## NEC ESS Europe « Valoriser les données d'intérêt général avec les communs et l'ESS »



A l'occasion du premier NEC ESS Europe organisé par Social Good Accelerator (SOGA), Margot Godefroi est intervenue à la table ronde sur « Données d'intérêt général - Construire un partenariat public-communs avec l'ESS ? ». L'occasion d'explorer les voies qu'offrent le modèle des communs pour reconsidérer les données d'intérêt général à l'aune des valeurs portées par le monde de l'ESS. On en parle [ici](#).

## Quelles politiques publiques pour les communs numériques ?



Le 29 mars 2024, Jean Cattan a participé aux côtés d'Emma Ghariani à une table ronde. Cet événement était l'opportunité de décliner un agenda pour une politique publique pour les communs numériques : journée contributive pour les agents publics et au-delà, soutien aux sociétés coopératives, développement de la recommandation contributive sur les réseaux sociaux, construction des communs de la donnée à l'heure de l'IA générative, accroissement de la participation citoyenne à l'action publique, etc. Retour sur l'événement [ici](#).

## Pour lutter contre les pollutions en tous genres, quelles contributions numériques citoyennes ?

Le 10 avril 2024, le Conseil participe à l'organisation de la journée de lancement de la 3ème saison de l'Accélérateur d'initiatives citoyennes de la DINUM. Dans le cadre de cet événement qui avait pour ambition de renforcer les coopérations entre les administrations et les initiatives citoyennes porteuses de communs numériques, le Conseil a animé un atelier dédié aux contributions numériques citoyennes dans la lutte contre les pollutions. Retour en détail sur cette journée [ici](#).



# Expérimenter un commun numérique : les ateliers Wikipédia



Au début de la guerre en Ukraine, le Conseil national du numérique a souhaité participer à l'analyse de l'impact du numérique dans le conflit. L'objectif ? Recenser et partager de manière coopérative et ouverte les analyses sur ce sujet. Wikipédia est apparu comme l'endroit le plus propice. Nous avons organisé

un premier atelier de contribution à Wikipédia en mars 2022, en partenariat avec Wikimedia France et avec l'indispensable appui de bénévoles. Après 7 ateliers auprès de différents publics (chercheurs et universitaires, étudiants en sciences politiques et en géopolitique du numérique, acteurs de la médiation numérique, agents publics ou encore enseignants et acteurs de l'éducation), cette expérience est apparue comme riche d'enseignements et de promesses.

## Pourquoi organiser des ateliers de contribution à Wikipédia ?

Ces ateliers nous ont notamment appris 4 points qui sont autant d'encouragement à les reproduire :

- Expérimenter une alternative aux plateformes dominantes, en cohérence avec les propositions formulées dans les dossiers.
- Contribuer permet d'appréhender la construction de l'information, le choix de sources et la neutralité dans la manière de les rapporter.
- La rencontre permet l'échange, essentiel à la construction de savoirs partagés, provenant de divers émetteurs : publics, privées (entreprises, médias...), académiques (universités, centres de recherche...) ou associatifs.
- Contribuer permet de se rendre compte que nous avons tous quelque chose à apporter dans la construction de savoirs qui seront accessibles à chacun, gratuitement, et sans en tirer aucune reconnaissance.

## Un engagement au quotidien

Source de convivialité, de partage, de coopération et de liberté autant qu'outils nécessaires pour garantir un web ouvert, le libre est un sujet qui tient à cœur au Conseil national du numérique depuis de nombreuses années. Le Conseil a confirmé son soutien et rejoint la démarche collective de promotion du libre au sein de l'Etat et en dehors à travers plusieurs initiatives.

### La généralisation de l'utilisation d'outils libres

Le Conseil a migré vers des outils libres pour son travail quotidien. Nos visioconférences se font sur le webinaire de l'Etat fondé sur le logiciel Bigbluebutton, notre agenda ouvert est hébergé chez Framagenda, nos interactions au sein de l'équipe se font sur Mattermost, nos vidéos sont hébergées sur Peerturbe (grâce au Ministère de l'Education nationale, un grand merci à l'équipe de [Apps.education.fr](https://apps.education.fr)), notre carte de déplacements évolue sur uMap, et nous alimentons tous les jours notre compte Mastodon. Nous poursuivons ainsi au quotidien notre détermination pour généraliser au maximum les outils libres au sein de l'institution.

### La participation au Conseil Logiciels Libres

Le Conseil a rejoint le Conseil logiciels libres animé par la Direction interministérielle du numérique. C'est pour nous l'occasion de confirmer le soutien du Conseil aux logiciels libres auprès des différents acteurs et de participer aux échanges entre agents publics et acteurs de l'écosystème.

### Une façon de penser l'action publique

Plus encore que de nourrir une production unique limitée dans le temps, le travail fourni sur les communs a irrigué les modalités d'action du Conseil jusque dans la structuration de Café IA. C'est aussi une grille d'analyse des développements qui se jouent au quotidien dans le secteur. Que ce soit pour porter un regard sur la relation des données aux IA ou encore le développement de solutions logicielles par des acteurs publics ou privés, les communs sont pleinement partis au débat et sont une boussole fondamentale dans le positionnement du Conseil dans la recherche de réponses aux problèmes que nous rencontrons.



# **Les outils au service des idées**

# Développer une identité

Le Conseil national du numérique existe depuis près de 15 ans désormais. Sa capacité à évoluer, sa posture entre l'Etat et la société, sa méthode ouverte et ses productions sont autant de messages en eux-mêmes, élaborés et valorisés à travers une stratégie de communication multicanale cohérente.

## Des ressorts visuels pour faciliter la compréhension de la mission et des messages du Conseil

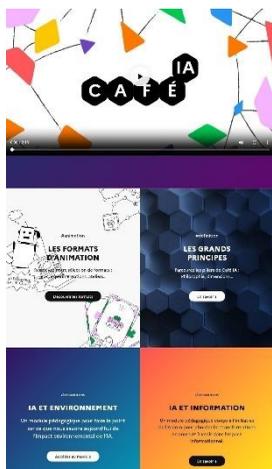
Depuis 2021, nous avons construit et développé une nouvelle identité graphique et éditoriale. Il s'agissait de renforcer l'identité du Conseil national du numérique en tant qu'institution propre, avec tous les points de son ADN : une organisation **publique** (donc qui respecte la charte graphique de l'État), **indépendante** dans ses sujets et prises de parole, qui analyse le fait numérique en faisant **un pas de côté** depuis les sujets brûlants organisés en « pour vs. contre » et ce, grâce à un **collectif** : son collège de **membres** aux profils variés (sociologue, informaticien, linguiste, psychologue, philosophe, économiste, avocat, anthropologue, entrepreneur...). Une recette complexe sur laquelle nous avons fait le pari de nous appuyer.



Accompagnés du studio graphique de Bercy, nous avons construit sous la houlette d'Agathe Bougon **une charte graphique qui illustre cette dynamique et se décline à l'infini en fonction des sujets et des formats** : un système de trames de couleurs issues de la charte Etat, avec des visuels forts

et travaillés, déployés sur chaque thématique traitée. L'objectif ? Être identifiable et donner à lire les travaux du Conseil.

Depuis les travaux sur la charge conduits alors, l'équipe du secrétariat général du Conseil s'est enrichie des talents artistiques et visuels de Magali Jacquemet et Augustin Remay. Ainsi, le Conseil est en mesure d'incarner par le jeu de la représentation graphique les messages du Conseil et ce dans la perspective de les rendre toujours plus accessibles au plus grand nombre.



Cette évolution notable et revendiquée a permis au Conseil de passer un cap supplémentaire lors de la mise sur pied de Café IA et de son site [Cafeia.org](http://Cafeia.org). Pour être pleinement incarnée et comprise, la philosophie de Café IA doit être perceptible au premier regard.

## Les livres : un objet du quotidien pour parler d'un objet du quotidien

Pour incarner le fait que parler numérique n'est pas uniquement une question technique mais avant tout une question sensible et quotidienne, nous avons transformé nos rapports en livres de poche, un choix significatif pour être accessible.

Notre collection, accessible à tous en ligne ou sur demande, compte 9 ouvrages, réalisés avec les moyens internes de l'Etat, grâce au précieux concours du Sircom et la mobilisation d'imprimeurs historiques. Depuis 2021, ce sont plus de 10 000 exemplaires qui ont été distribués par courrier ou, le plus souvent, de main à la main. Cela constituait une vraie invitation aux débats et une bonne illustration de ce que nous incarnons. « *Je peux en prendre un ?* » « *Ah bon, c'est gratuit ?* » « *C'est marrant de parler numérique avec un livre.* »



# Un nouveau site internet

## Un outil pour mieux faire vivre notre mission



Le Conseil œuvre à proposer les bases d'une culture numérique partagée et à faire du numérique un sujet de débat politique et citoyen. La nouvelle version du site déployée en mai 2023 présente ainsi les actions et contenus proposés par le Conseil :

- Les actualités : les dernières informations du Conseil et de ses membres ;
- Nos travaux : les dossiers et ouvrages produits par le collège ;
- Cénum : la lettre d'information hebdomadaire du Conseil ;
- Paroles de : la retranscription des entretiens que nous réalisons avec des personnalités expertes ;
- Nos actions : ateliers, déplacements ou interventions etc. pour suivre la mise en pratique des membres et du secrétariat général.

## Améliorer l'expérience utilisateur

Au-delà de l'accès aux productions du Conseil, alimenter une réflexion ouverte s'incarne par une navigation lisible et un confort de lecture amélioré.

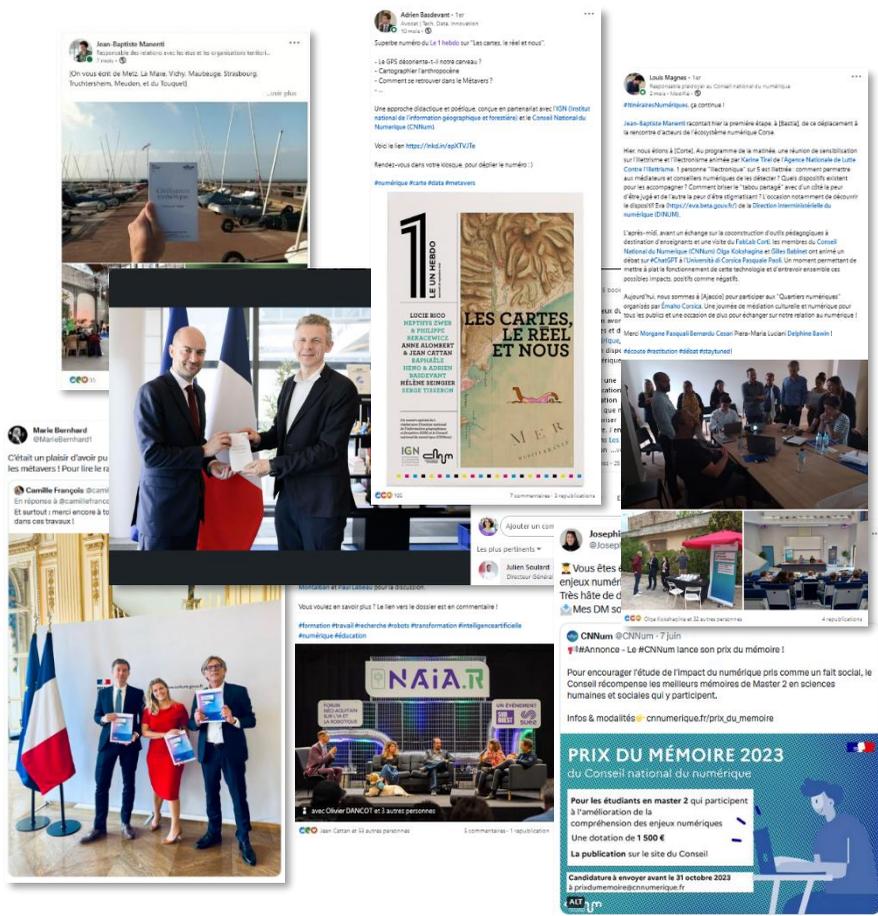
- Un design transformé, qui fait vivre l'identité du Conseil ;
- Une présentation par cartes, qui fait la part belle aux messages et aux interlocuteurs ;
- L'amélioration du système de thèmes et de mots-clefs, pour mieux faire apparaître les liens entre les contenus et l'architecture de la réflexion ;
- Une meilleure présentation du Conseil, des membres et du secrétariat général afin de rendre sa mission, son mode de fonctionnement et sa composition plus accessibles.

Des améliorations continueront à être apportées. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des remarques !

# Animer des communautés, diffuser les idées et partager les actions en ligne

## Les réseaux sociaux du Conseil en quelques chiffres :

- LinkedIn : 17 371 abonnés.
- Mastodon (lancé au printemps 2022) : plus de 2 000 abonnés – un compte peu visible mais qui génère de l'engagement qualifié.
- 25 octobre 2024 : arrêt des publications sur Twitter.



# Une visibilité accrue dans les médias

Le positionnement stratégique décidé par les membres et le gouvernement de ne plus fonctionner sous avis ou saisines était nécessaire à la bonne conduite de la mission conférée au Conseil dans le cadre de la présente mandature. Ce changement dans le fonctionnement de l'institution, faisant suite à une période de vacance du collège, autant que le pas de côté consistant à aborder le numérique comme un fait social total, avec un prisme académique, ont exigé un nouvel abord du paysage médiatique. L'enjeu a donc été de continuer à porter nos messages et notre approche tout en faisant le lien avec les besoins des rédactions.

## Des rendez-vous pour partager des clés avec le plus grand nombre

Le Conseil s'est attaché à conserver une posture d'apaisement et d'alimentation du débat public en partageant des clés de compréhension. Pour faire vivre cette conviction forte, des rendez-vous réguliers ont été organisés avec de nombreux médias. Prendre le temps d'expliquer qui nous sommes, ce que nous faisons et les messages que nous portons nous semblait nécessaire pour exister et rester alignés. En *on* ou en *off*, du *Monde* à *Ouest France*, de *La Croix* à *Loopsider*, de *La Tribune* à *France Télévisions*, de *France Culture* à *Public Sénat*, d'*Europe 1* au *1Hebdo*, de *BFM Business* à *SqoolTV*, de *Bsmart* à *Konbini*, de *Libération* à *We demain*, de *l'ADN* aux *Échos*, de *Chut ! à Challenges...* nous avons eu le plaisir d'être écoutés et d'avoir eu de riches discussions avec de nombreux journalistes, programmeurs et directeurs de médias. Un grand merci aux rédactions qui nous ont ouvert leurs portes. Les nôtres le sont aussi !

## Une représentation dans l'ensemble de l'écosystème médiatique

En large progression, les travaux du Conseil sont repris par un large champ de médias français, faisant rayonner les idées et actions auprès d'une audience élargie avec, **en moyenne, une expression publique, voire une présence médiatique quotidienne**, hors activités personnelles des membres.

# Le prix du mémoire du Conseil



En 2023, le Conseil a lancé un prix du mémoire, renouvelé pour une deuxième édition en 2024. Ce prix récompense des mémoires de masters en sciences humaines et sociales, quelle que soit la discipline, contribuant à l'amélioration de la compréhension des enjeux numériques comme des faits sociaux totaux. Délivré par un jury composé de membres du Conseil et de personnalités qualifiées extérieures, il comporte une dotation de 1 500 € et une valorisation des travaux lauréats sous différentes formes sur le site et les réseaux sociaux du Conseil.

## Pourquoi un prix du meilleur mémoire sur les enjeux sociétaux du numérique ?

Le numérique est un pan de recherche en plein essor aux regards de ses impacts sociétaux. Les prises de conscience relatives aux impacts démocratiques et sociétaux des réseaux sociaux et les débats sur l'intelligence artificielle témoignent du besoin de se saisir collectivement de ces enjeux. Convaincu de la nécessité de se saisir collectivement de ces enjeux, le Conseil souhaite soutenir et encourager les étudiants à se saisir de ces sujets omniprésents.

## Prix du mémoire 2023

Pour sa première édition, le Conseil a reçu 87 candidatures au prix, provenant de 44 établissements en France métropolitaine et ultra-marine, dans une quinzaine de disciplines différentes. Le jury était composé d'Odile Chagny, Loïc Dufлот, Garlann Nizon, Dominique Pasquier, Joëlle Toledano, Jean-Marc Vittori et Célia Zolynski. Le prix du mémoire 2023 a été décerné à Léa Mosesso pour « [Vivre avec un smartphone obsolète](#) ». Diplômée du MSc « Strategy & design for the Anthropocene » de l'école de design Strate et de l'ESC Clermont Business School, Léa Mosesso interroge le rôle de l'obsolescence logicielle dans le renouvellement des smartphones.

## Prix du mémoire 2024



Pour la seconde édition du prix du mémoire de recherche du Conseil national du numérique, la lauréate est Clara Le Gallic-Ach, diplômée du master 2 « Sociologie Quantitative et Démographie » de l'Université Paris Saclay et de l'ENSAE Paris, pour son mémoire « [De l'intime au numérique : Etude des témoignages de violences sexuelles dans le mouvement #MeToo sur Twitter en France](#) », qui observe les témoignages de violences sexuelles sur Twitter. Le jury était composé de : Anne Alombert, Stefana Broadbent, Loïc Duflot, Karl Pineau et Célia Zolynski. Pour cette édition 2024, nous avons reçu 41 mémoires répartis dans 14 disciplines et provenant de 22 universités ou écoles réparties sur 9 régions en France métropolitaine.

# Le Conseil

# Une brève histoire du Conseil parmi tant d'autres

Chaque membre, permanent ou interlocuteur du Conseil aura probablement son histoire à raconter. Celle-ci est de toute évidence trop succincte, lacunaire, reconstruite, voire erronée. Les institutions n'ont pas toujours la mémoire que certaines personnes gardent d'elles. En quelques mots toutefois, la création du Conseil remonte à 2011. Le Conseil alors mis en place a d'abord eu pour vocation d'accompagner l'écosystème économique numérique français dans sa relation avec l'Exécutif.

Après quoi, de 2012 à 2017, le Conseil publie de nombreux avis et dossiers sur de nombreux sujets d'importance (école, surveillance, plateformes, neutralité du net, etc.). Dès 2014, il a eu pour rôle de conduire une vaste réflexion sur la société à l'ère numérique avec des projets d'ampleur comme Ambition numérique dont le rapport est publié en 2015. En 2016, il accompagne la mise sur pied de la première consultation citoyenne en ligne intégrée à l'élaboration d'une loi, la loi pour une République numérique. De 2018 à 2020, il poursuit son travail de fond en publiant des rapports sur des sujets tels que numérique et environnement, l'interopérabilité, les travailleurs des plateformes, le numérique en santé ou encore les identités numériques.

En 2021, le Conseil prend un tournant plus sociétal pour interroger notre relation au numérique dans un contexte de pandémie, de contestation face à la 5G, de télétravail massif, de défiance forte vis-à-vis des institutions et de la numérisation en général. L'enjeu est de marte en partage des éléments de compréhension pour nourrir le débat public sur notre relation au numérique.

Tout au long de cette quinzaine d'années, le Conseil a offert une illustration d'une institution consultative sachant s'adapter aux contraintes de l'époque, à une matière par essence mouvante, pour s'inscrire dans la marche de la société et de l'Etat, sans jamais se départir de son indépendance.

## Un collègue

Les membres du Conseil sont nommés par arrêté du Premier ministre, bénévoles et ne sont dotés d'aucun pouvoir décisionnel ou privilège d'aucune sorte. Pour la mandature 2021-2023, les membres du Conseil ont été nommés

par arrêté du 15 février 2021 sur proposition de Cédric O, porteur aux côtés de Françoise Mercadal-Delasalles et de Gilles Babinet de ce que pouvait être le rôle du Conseil dans le contexte d'alors. Compte tenu des activités engagées, notamment dans le cadre du Conseil national de la refondation Numérique, leur mandat a été prolongé jusqu'au 15 septembre 2023. L'activité du Conseil s'est ensuite poursuivie avec les membres qui le souhaitaient. Le collège de cette mandature a compté Françoise Mercadal-Delasalles et Gilles Babinet, coprésidents, Anne Alombert, Adrien Basdevant, Justine Cassell, Patrick Chaize, Gilles Dowek, Virginie Duby-Muller, Martine Filleul, Elisabeth Grosdhomme, Rahaf Harfoush, Tatiana Jama, Olga Kokshagina, Alexandre Lacroix, Constance Le Grip, Jean-Pierre Mignard, Paul Midy, Jean-Michel Mis, Dominique Pasquier, Eric Salobir, Serge Tisseron, Joëlle Toledano et Jean-Marc Vittori. Ils se sont réunis au moins une fois par mois lors de sessions plénières. Des échanges constants ont eu lieu sur l'ensemble des flux de travail engagés et en vue de la préparation de leurs interventions extérieures.

## **Un secrétariat général**

Les travaux du Conseil sont nourris et accompagnés par l'équipe du secrétariat général composée à ce jour de : Eric Bernaville, Jean Cattan, Joséphine Corcoral Hurstel, Gabriel Ertlé, Hubert Guillaud, Magali Jacquemet, Cécile Ravaux et Augustin Remay. Ont également travaillé au secrétariat général sur cette période : Leila Amanar, Marie Bernhard, Nathalie Bouarour, Agathe Bougon, Myriam El Andaloussi, Zora Decoust, Marylou Le Roy, Louis Magnes, Jean-Baptiste Manenti, Ménéould Michaud de Bريس, Philippine Régniez, Vincent Toubiana ainsi que Samah Benchao, Alice Lépine, Shanna Leduc Morin, Yaël Morinière, Jeanne Pichancourt et Aron West, stagiaires.

## **Locaux et budget**

Le secrétariat général a retrouvé le 6 rue Louise Weiss (75013) après avoir occupé des bureaux à Ivry-sur-Seine de 2020 à 2022. Sur quatre ans, hors masse salariale et locaux, le Conseil a dépensé environ 65 000 euros par an en moyenne pour assurer son fonctionnement quotidien, l'impression des ouvrages, la refonte du site, l'ensemble des déplacements et l'organisation des événements dont il a été à l'initiative.

**Le Conseil national du numérique est une instance consultative indépendante, chargée d'interroger la relation de l'humain au numérique prise dans toute sa complexité et de formaliser les problématiques qui y sont liées. Il vise à mettre en partage les éléments utiles à la pensée individuelle et collective ainsi qu'à la décision publique en France et en Europe. Il est composé d'un collège interdisciplinaire de membres nommés par le Premier ministre et de parlementaires désignés par les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale pour 2 ans. Le Conseil national du numérique est placé auprès de la ministre déléguée en charge de l'intelligence artificielle et du numérique. Il est institué par le décret du 8 décembre 2017 modifié par le décret du 13 février 2021.**

#### CONTACT

[info@cnnumerique.fr](mailto:info@cnnumerique.fr)

Conseil national du numérique

6 rue Louise Weiss, 75013 Paris

